



21 COMMUNES CONSTRUISENT ENSEMBLE LA MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

+
clermont
auvergne
métropole



SOMMAIRE

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES.....	3
LES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE.....	4
QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?.....	6
ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ.....	8
HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE.....	9
MOBILITÉ DURABLE.....	12
URBANISME.....	16
PROXIMITÉ ET QUALITÉ.....	17
LA COLLECTE DES DÉCHETS.....	18
LE CYCLE DE L'EAU.....	20
L'ESPACE PUBLIC ET LA VOIRIE.....	24
CRÉATIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ.....	28
LA CULTURE.....	29
LE SPORT.....	32
LE TOURISME.....	35
ART DE VIVRE ET D'ENTREPRENDRE.....	37
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION.....	38
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.....	39
L'EMPLOI ET L'INSERTION.....	41
DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ.....	42
UNE MÉTROPOLE DURABLE.....	43
LES MOYENS DE L'ACTION.....	45
RESSOURCES HUMAINES.....	46
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS.....	47
PILOTAGE & PERFORMANCE.....	48
DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE & POLITIQUES CONTRACTUELLES.....	49
USAGES NUMÉRIQUES.....	50
INGÉNIERIE PATRIMONIALE.....	51
STRATÉGIE FINANCIÈRE.....	52
COMPTE ADMINISTRATIF 2020.....	53

En couverture, remplissage des bouteilles de gel hydroalcoolique
à destination des agents de la Métropole, au stadium Jean-Pellez

Édité par Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 34 00 - clermontmetropole.eu

Directeur de publication : Olivier Bianchi

Maquette : Direction de la Communication

Photographie couverture : Mickaël Mussard

Cartographie et illustrations : Direction de la Communication

Impression : Groupe CHAUMEIL - Tirage : 500 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

« ALLER DE L'AVANT »



L'année 2020 a marqué profondément notre planète, à la fin du mois de janvier les autorités de santé recensaient les premiers cas officiels de contamination à la Covid-19 en France. En mars, nous connaissions le premier confinement destiné à lutter contre la pandémie...

La Métropole, en coordination et en solidarité avec l'ensemble des communes, a su réagir pour garantir ses services publics indispensables à notre territoire : garantir une eau de qualité, maintenir la collecte des déchets, entretenir l'espace public...

Les agents métropolitains ont adapté leurs organisations de travail, pour continuer à accompagner les entreprises, collecter nos déchets, maintenir l'accompagnement de nos jeunes, proposer des solutions numériques aux usagers de nos bibliothèques, continuer à délivrer les actes d'urbanisme, garantir la reprise de nos chantiers, fournir des solutions de travail à distance, coordonner l'achat de masques pour toutes les communes membres...

S'il en était encore besoin, cette crise nous rappelle combien le service public est primordial pour nos concitoyens. Je salue l'engagement sans faille de tous les agents de notre territoire et de tous les élus qui ont fait face pour accompagner les habitants de notre métropole.

À l'heure où la vie reprend petit à petit ses droits, la Métropole continue d'agir pour la proximité, la transition et l'attractivité du territoire. Les défis qui sont devant nous sont majeurs, penser nos mobilités de demain, assurer notre transition énergétique, garantir le développement économique et l'emploi, doter notre territoire des grands équipements dont elle a besoin, végétaliser nos espaces publics...

Ces défis, nous les relèverons dans une gouvernance apaisée et ouverte. Quand notre société se tend de plus en plus, que les discours radicaux monopolisent l'espace médiatique... il est de notre devoir de faire front commun. Nous n'avons qu'un objectif, le développement harmonieux de notre territoire au bénéfice de ses habitantes et habitants.

La Métropole est un formidable outil pour y parvenir et dessiner ensemble notre destin commun.

Olivier Bianchi
Président de Clermont Auvergne Métropole
Maire de Clermont-Ferrand

21 communes de la métropole

AUBIÈRE

10 745 habitants

1 405 hab./km²

7,65 km²

3 représentants à Clermont Auvergne Métropole

AULNAT

4 073 habitants

967 hab./km²

4,21 km²

2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

BEAUMONT

10 793 habitants

2 692 hab./km²

4,01 km²

3 représentants à Clermont Auvergne Métropole

BLANZAT

3 736 habitants

537 hab./km²

6,96 km²

2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

CÉBAZAT

8 727 habitants

871 hab./km²

10,02 km²

2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

CEYRAT

6 390 habitants

683 hab./km²

9,35 km²

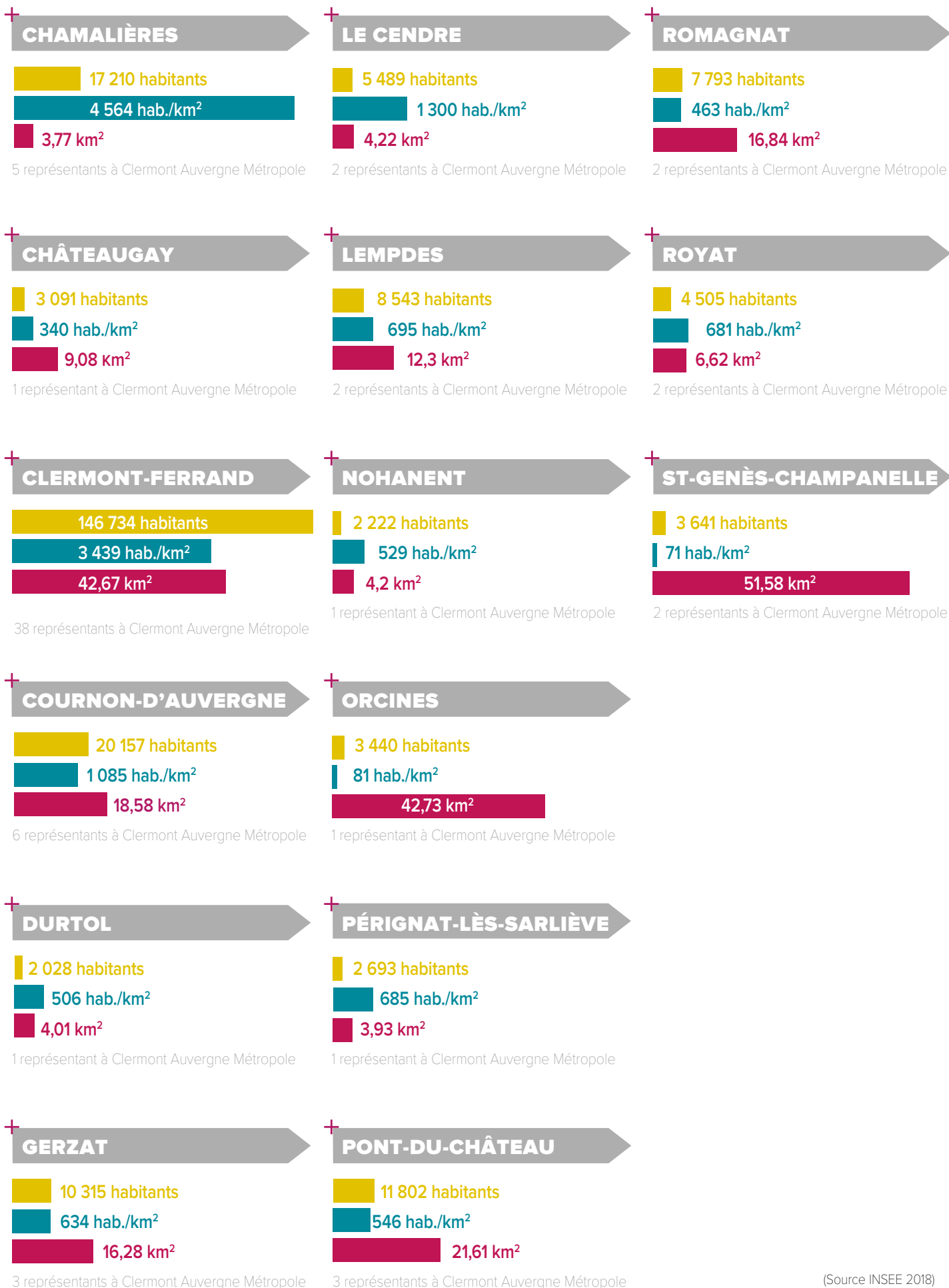
2 représentants à Clermont Auvergne Métropole

LÉGENDE

POPULATION

DENSITÉ DE POPULATION PAR KM²

SUPERFICIE



(Source INSEE 2018)

Que fait la Métropole ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²

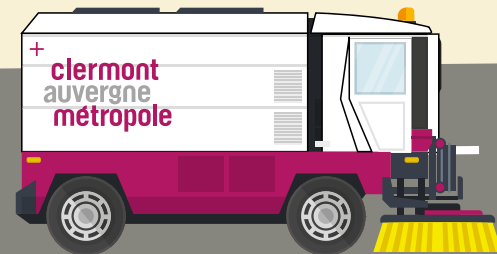
Septembre 2020



LES VOIRIES

La Métropole

- entretient la voirie
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts



L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



LES DÉPLACEMENTS

La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux



LE LOGEMENT

La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



L'URBANISME

La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

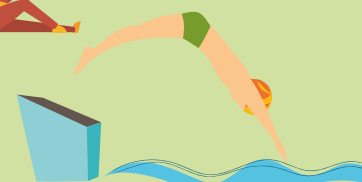
La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- assure le fonctionnement des musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique
- soutient l'enseignement artistique et assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand



01

+

**équilibre
& solidarité**

HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le projet métropolitain s'appuie sur un développement territorial équilibré et solidaire. Clermont Auvergne Métropole est chef de file de l'Habitat, du Renouvellement Urbain et de la Politique de la Ville.

La stratégie mise en œuvre via le Programme Local de l'Habitat (PLH) vise notamment à satisfaire aux différentes étapes du parcours résidentiel en soutenant une offre complète et diversifiée de logements, notamment pour les populations les plus fragiles et précarisées.

Le Contrat de Ville œuvre à ce que la dynamique métropolitaine profite à l'ensemble du territoire sans laisser de territoires ou quartiers d'exclusion. La convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) décline les plans guides des projets urbains à l'horizon 2030 dans une approche intégrée et participative.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
- PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET UN HABITAT ÉQUILIBRÉ
- S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN HABITAT SOLIDAIRE, ABORDABLE ET DURABLE
- PILOTER ET ANIMER LE CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE
- LANCER ET COORDONNER L'APPEL À PROJETS ANNUEL DU CONTRAT DE VILLE EN LIEN AVEC LES FINANCEURS
- SUIVRE ET COORDONNER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents26

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 24,42 équivalents temps plein travaillés.

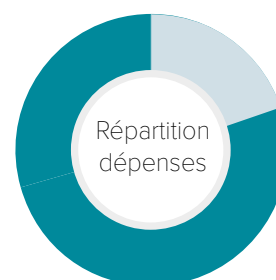


PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **165 255 logements** sur le territoire de la métropole (INSEE 2017).
- + **Près de 33 000 logements sociaux.**
- + **5 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 3 sites de priorité nationale en renouvellement urbain (NPRU)** Les Vergnes, La Gauthière et Saint-Jacques.
- + **Habitat solidaire :**
 - + 1 663 ménages accompagnés par le Fonds Solidarité Logement.
 - + 4 projets développés dans le cadre du Plan Logement d'abord.
 - Nombre de ménages concernés par les études Habitat gens du voyage57
 - Taux d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage ouvertes78,72 %

DONNÉES FINANCIÈRES

- Fonctionnement2 479 771 €
- Investissement10 020 184 €



HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

FAITS MARQUANTS 2020

Habitat

- + **Programme Local de l'Habitat (PLH) :** prolongation jusqu'au 28 février 2022 et engagement de l'étude pour réaliser le PLH 2022-2027.
- + **Soutien au financement** du parc public (agrément de financement pour plus de 455 logements sociaux (PLUS et PLAI) et du parc privé sur le territoire métropolitain.
- + **Délégation des aides à la pierre :** prolongation d'une année de la convention entre la Métropole et l'État, jusqu'à fin 2021.
- + **Rénover + demain :** 2020 était la 3^e et dernière année de l'expérimentation PTRE (plateforme territoriale de rénovation énergétique) *Rénover + Demain*. La Métropole a bénéficié pour ce faire de l'appui financier de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil régional. Si la Métropole a piloté la mise en place de ce dispositif, elle a souhaité s'associer aux compétences de deux structures locales oeuvrant sur ces sujets depuis de très nombreuses années : l'ADIL 63 et l'Aduhme (Agence locale des énergies). Dans le cadre partenarial spécifique lié à la mise en oeuvre de la PTRE, l'ADIL 63 a assuré une mission de service public (conseil et information des particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement) et l'Aduhme a accompagné les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et leurs projets d'efficacité énergétique.
- + **Mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) :** une démarche a été entreprise pour mettre en place

un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) à compter de 2021, dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV). À cette fin, Clermont Auvergne Métropole a répondu en 2020 à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Plateformes du Service Public Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) » lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'AMI couvre la période 2021-2023 et permettra d'émarger aux aides du programme CEE-SARE et de s'inscrire dans le cadre fixé au niveau national et régional.

- + **Mise en place d'un dispositif de Veille et Observation des Copropriétés :** la Métropole a développé un outil d'observation puissant qui intègre des données physiques, énergétiques, sociales... L'expérimentation et les méthodes de travail transversales et multithématiques ont permis de mettre au point un observatoire unique. L'OMC (Observatoire Métropolitain de Copropriétés) a une vocation à la fois stratégique et opérationnelle. Il s'inscrit dans une démarche liée au projet de Métropole intelligente initiée récemment par la collectivité.
- + **Mise en oeuvre accélérée du plan Logement d'abord :** la Métropole privilégie dans cette démarche 3 axes : l'amélioration de la connaissance, la mobilisation des leviers métropolitains et la réflexion autour de la mobilisation de terrains ou logements vacants pour développer un habitat intercalaire au profit des plus démunis.

- + **Contractualisation avec l'État dans le cadre de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté :** accompagnement vers l'emploi, lutte contre la précarité alimentaire, aide aux jeunes via le FAJ (alimentaire, logement, insertion,...), lutte contre la fracture numérique,

pour l'accès aux droits, aides à l'accès et au maintien dans le logement via le FSL (notamment pour les ménages impactés par la crise sanitaire) et accompagnement global auprès des gens du voyage de deux secteurs métropolitains complexes (La Rodde et Crouël).

- + **Accueil et habitat des gens du voyage :** en 2020, au vu du contexte, les agents du service ont été mobilisés auprès des familles du territoire pour assurer la transmission des bonnes informations, faire le lien avec les travailleurs sociaux, organiser des dépistages, surtout sur les périodes de confinement.

Pour les programmes de logement en cours, 2 maisons ont été finalisées sur le site de Crouël (entrées dans le logement début 2021). Un projet de terrain temporaire a également été initié pour un groupe familial de Gerzat.

La Métropole a également accompagné le projet de déplacement d'une famille sur le quartier Saint-Jean à Clermont-Ferrand, en appui de la Ville et de l'EPF Smaf.

Crématorium

La crise Covid 19 a entraîné une augmentation du nombre de crémations et la mise en place d'un protocole sanitaire strict à destination des familles, des opérateurs funéraires notamment. Des dispositions au niveau de la Métropole ont été prises pour faire face à cette augmentation et limiter les délais d'attente pour les familles.

Politique de la Ville

- + **Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR) :**
Le PERR a été signé le 17 juillet 2020 afin de prolonger le Contrat de ville jusqu'en 2022. Le PERR a permis de réaffirmer l'implication formelle des partenaires en faveur des quartiers avec 27 engagements concrets et l'identification d'actions afférentes. La gouvernance a également été réaffirmée, notamment dans les interactions avec les dispositifs liés à la Politique de la ville.

- + **Renforcement du pilotage de projet :**
Mise en place du comité décisionnel de la politique de la ville. Avec le soutien d'un AMO, mise en place d'outils de suivi des engagements du PERR (tableaux de bord et indicateurs de suivi), afin d'évaluer les 27 engagements du PERR.

Renouvellement Urbain

- + **Début de la phase opérationnelle :**
après 3 ans d'études pour définir les programmes urbains, les premiers relogements et les études pré-opérationnelles ont été lancés (sauf pour Saint-Jacques où des opérations « urgentes » étaient autorisées depuis 2017).
- + **Ajustement de la convention :** un 1^{er} ajustement mineur a été apporté à la convention afin d'intégrer de nouvelles opérations de reconstitutions de l'offre de logements sociaux.

CHIFFRES CLÉS DE LA CONVENTION NPRU SIGNÉE LE 14 NOVEMBRE 2019

- + **389,7 M€ HT** d'investissement total sur la période 2020-2030.
- + **81,1 M€ HT** d'investissement pour la Métropole en 2020.
- + **Participation en "fonds de concours" de 16 M€ HT** sur les opérations habitat portées par les bailleurs sociaux.
- + **1 292 logements démolis et reconstruits à l'échelle de la métropole.**
- + **988 logements rénovés.**
- + **10 équipements sportifs, culturels et éducatifs prévus sur les 3 quartiers.**
- + **4 équipements à vocation économique contractualisés avec l'ANRU.**

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- + Nombre de particuliers conseillés dans le cadre de *Rénover + Demain* 153
- + Nombre de chantiers engagés dans le cadre de *Rénover + Demain* 35
- + Nombre de logements rénovés dans l'habitat privé 136
- + Nombre de chambres étudiants rénovées en terme de réhabilitation thermique (CROUS) 84
- + Potentiel de rénovation énergétique du parc de logements 52 245

PERSPECTIVES 2021

- + **Habitat :** élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat et création d'une Conférence Métropolitaine de l'Habitat (CMH) réunissant l'ensemble des acteurs contribuant aux problématiques d'habitat (publics comme privés, institutionnels et de terrain), mise en place du Service public de la performance énergétique (SPPEH), mise en oeuvre de nouvelles actions dans le cadre du Plan Logement d'abord, poursuite du FSL avec l'ouverture des aides aux impayés de loyers, notamment pour les ménages impactés par la crise sanitaire.
- + **Crématorium :** études des travaux de réhabilitation (création d'une 3^e salle de cérémonie, mise en place de nouveaux services, aménagement du site, extension du parking), installation d'ombrières sur le parking.
- + **Politique de la Ville :** préparation du futur contrat de ville 2022, accompagnement de la relance de la dynamique associative, mise en oeuvre de groupes projets thématiques.
- + **Renouvellement urbain :** désignation des maîtrises d'oeuvre urbaine pour les 3 quartiers, deuxième mandat d'étude par la SPL pour poursuivre le travail entamé sur les quartiers de Saint-Jacques et des Vergnes, démarrage des premiers travaux (notamment la démolition de l'Allée des Dômes), intensification des relogements sur les trois quartiers.

MOBILITÉ DURABLE

La Direction de l'Ingénierie, de l'Aménagement et de la Mobilité est en charge de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques en lien avec le thème de la mobilité ainsi que de la gestion patrimoniale d'ouvrages et d'installations spécifiques liés.

La Direction des Projets de mobilité durable, créée au 1^{er} janvier 2017, pilote les 22 actions qui ont résulté de la concertation citoyenne menée en 2016 sur la thématique de la mobilité.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS DURABLES ET INTELLIGENTES

FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS

AMÉLIORER LES INTER-MODALITÉS

PROMOUVOIR LA PLACE DU VÉLO ET LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Direction de l'Ingénierie de l'Aménagement et de la Mobilité
Agents..... 59

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 55,77 équivalents temps plein travaillés.



Direction des projets de mobilité durable
Agents..... 5

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 3,60 équivalents temps plein travaillés.



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Premières réalisations en lien avec le Schéma Directeur Cyclable :** plusieurs réalisations structurantes du schéma ont été réalisées en 2020. Il s'agit d'aménagement en piste bidirectionnelle qui offre une sécurité maximale pour les usagers car séparés des flux automobiles. Pour exemple, la piste de la rue de Sarliève (Cournon-d'Auvergne) offre désormais une continuité aux cyclistes de plus de 3 km en site propre, la piste le long du jardin Lecoq (Clermont-Ferrand) a été réaménagée, une amélioration de l'itinéraire a été apportée au croisement avec la rue Lagarlaye. Un revêtement différencié a été appliqué afin de limiter les conflits d'usages cyclistes/piétons.
- + **Aménagements des abords de la gare ferroviaire (Le Cendre) :** création de fonctionnalités intermodales (notamment box à vélo sécurisé).
- + **Aménagement de la traversée de bourg (Pérignat-lès-Sarliève) :** création d'une piste bi-directionnelle (tronçon du schéma directeur cyclable) ainsi que d'un arrêt de bus supplémentaire sur la ligne 13 de la T2C.
- + **L'activité du Pôle Conception de la DIAM s'est concentrée pour partie sur le Schéma Directeur Cyclable,** en produisant les études d'aménagement des secteurs Fontenilles et route de Châteaugay à Cébazat, le projet de la rue des Jacobins, ainsi que des esquisses de niveau programmatique sur les secteurs Kennedy - Auriol - Chartoire, Oradou - Clovis Hugues et Meuniers à Clermont-Ferrand.
- + **En 2020, le service Mobilité et gestion des circulations de la DIAM a continué, à la suite de ce qui avait été initié l'année précédente,** à intervenir dans les opérations pilotées par le SMTC d'amélioration de la vitesse des bus urbains et du tramway :
 - Création d'un contre-sens bus rue de l'Oradou afin de supprimer un dénatage de la ligne C.

- Travaux de déploiement d'un nouveau système de priorité bus sur les lignes B et C entre l'esplanade et Royat et études sur le reste des lignes. Ce projet lourd nécessite la modification du système de détection des véhicules et de communication avec le système de gestion des feux.
- Étude d'optimisation de la vitesse du tramway et réalisation des travaux de mi-2019 à mi-2020.

- + Poursuite de l'étude du schéma directeur de jalonnement :** afin de rationaliser les sollicitations, le jalonnement cyclable des pôles générateurs communaux a été intégré à cette démarche :
- Finalisation de la phase "diagnostic" de l'étude de définition du schéma directeur de jalonnement.
 - Démarrage de la phase 2 "classement et hiérarchisation des pôles" de l'étude de schéma directeur de jalonnement.
 - Poursuite de la gestion de la partie dépose, fourniture et pose des potences portiques et haut

mât suite au transfert des routes métropolitaines.

- Continuité de la mise en place des nouvelles cartouches métropolitaines de signalisation directionnelle des routes métropolitaines.
- Réalisation de signalisations piétonnes.

+ La crise sanitaire a eu un impact important sur les missions habituelles du pôle Mobilité

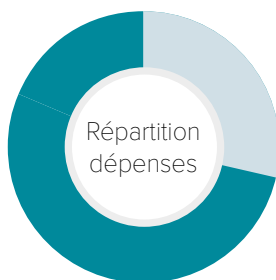
et en particulier sur la gestion des circulations pour la ville de Clermont-Ferrand (dans le cadre du service mutualisé). En effet, avec les différentes mesures gouvernementales, nous avons pu constater une forte diminution du trafic. Cette baisse de trafic a eu pour effet une baisse des accidents et une baisse du nombre de réclamations à traiter. Le gain de temps a été mis à profit notamment pour une meilleure accessibilité de la ville. Cela s'est traduit notamment par la réalisation de 15 places PMR et la mise en accessibilité d'une dizaine de carrefours.

- + Mise en place des itinéraires cyclables transitoires :** il a été décidé lors du premier confinement de tester la mise en place d'aménagements cyclables transitoires sur les boulevards de ceinture, l'axe Lafayette (Clermont-Ferrand) et l'avenue de la République (Cébazat). Ainsi, plus de 3 km d'itinéraires cyclables ont été matérialisés.

DONNÉES FINANCIÈRES

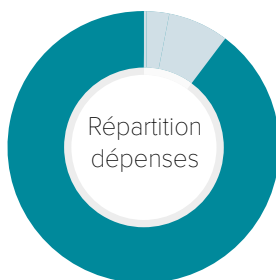
Direction de l'Ingénierie de l'Aménagement et de la Mobilité

■ Fonctionnement	8 496 987 €
■ Investissement	21 312 555 €



Direction des projets de mobilité durable

■ Fonctionnement	185 757 €
■ Investissement	744 729 €



PARTICIPATION FINANCIÈRE / SMTC

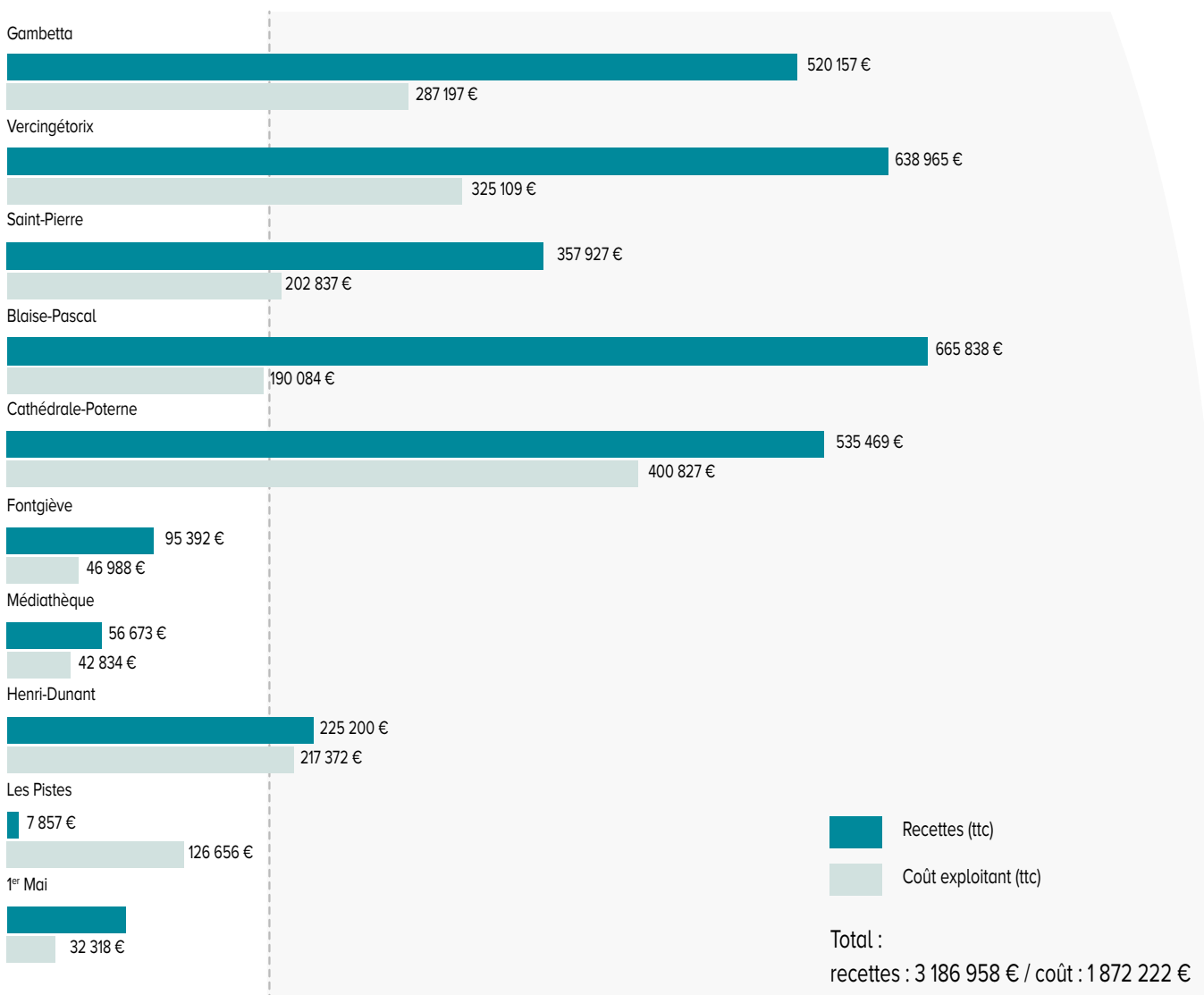


PARTICIPATION FINANCIÈRE / AÉROPORT

MOBILITÉ DURABLE

- + **Le renouvellement du matériel de péage des parkings s'est poursuivi en 2020.** Celui des parkings relais Henri-Dunant et des Pistes ont été changés, le premier à l'été et le second à l'automne. Des investissements sur les installations vidéo ont été effectués comme la mise en place de huit caméras au parking du 1^{er} Mai ou le renouvellement et l'extension du parc des caméras au parking Blaise-Pascal.
- + **L'étude de remise en état des parkings s'est poursuivie durant toute l'année 2020.** Les autorisations administratives ont été déposées.
- + Tous les avis favorables ont été réceptionnés en fin d'année. Les marchés de travaux correspondants ont été préparés durant cette période pour un lancement prévu en début d'année 2021.
- + **Marché de prestation de service :** le marché du parking Gambetta a été renouvelé tandis que le parking Cathédrale a été repris par la Métropole fin février consécutivement à la fin de la DSP. Les appels d'offres des parkings Henri-Dunant et des Pistes ont été préparés pour une mise en oeuvre en 2021.
- + **Organisation de la première édition de la journée sans voiture** le dimanche 20 septembre sur le périmètre du centre historique de Clermont Ferrand : 20 animations réparties sur 4 sites, 5 déambulations (et ce, malgré le contexte de crise sanitaire)
- + **Accueil des ateliers de marquages vélo** à la maison des mobilités avec 10 séances organisées en collaboration avec les associations cyclistes

PARKINGS / RECETTES & COÛTS



- + **Poursuite des études engagées dans le cadre des Rencontres Citoyennes de la Mobilité** : étude d'opportunité du projet de desserte nord-est et étude de mobilité sur le secteur de la Grande Halle d'Auvergne
- + **Participation active au réseau international des villes Michelin** avec l'animation du lab mobilité et intervention sur la thématique "logistique urbaine durable" en conférence organisée dans le cadre des entretiens Jacques-Cartier
- + **Animation du groupe de travail Zero Emission Valley** sur le territoire métropolitain pour la promotion et le développement de la filière hydrogène avec les acteurs institutionnels et économiques locaux.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + **Signalisation tricolore :**
 - Nombre de carrefours à feux en gestion directe 315
 - Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux..... 299 (346 en 2019)
 - Nombre de carrefours en gestion directe, ayant fait l'objet d'une maintenance préventive..... 26
 - Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'intervention en réparation ou maintenance curative (panne ou accident)..... 90 (140 en 2019)
 - Nombre d'actions de réglage et/ou mise au point de stratégie de régulation de trafic..... 10
 - Nombre d'instructions Proxim'cité - feux tricolores 69 (78 en 2019)
- + **Jalonnement :**
 - Nombre d'ensemble de jalonnement..... 2 483 (2 489 en 2019)
 - Nombre de mâts remplacés..... 41
 - Nombre de panneaux de jalonnement installés..... 112
 - Nombre de demandes privées traitées (hôpitaux, campings...)..... 4
- + **Mobilité :**
 - Nombre de réclamations instruites..... 175 (269 en 2019)
 - Linéaire d'aménagements cyclables au 01/09/2020 24 km
dont 13,5 km d'itinéraires test et 3 km de pistes temporaires
 - Trajets C.vélo..... 822 831 km parcourus

PERSPECTIVES 2021

Mobilité :

- + **L'année 2021 sera une année charnière dans l'étude liée au plan de circulation et stationnement.** Il s'agit de requestionner le partage de la voirie sur le territoire de la Métropole, avec, en premier horizon, la mise en service des lignes B et C de transport en commun. À un horizon plus lointain, il s'agira, plus globalement, de mettre en oeuvre une action structurante du Plan de Déplacements Urbain, adopté en juillet 2019.

+ **Projet InspiRe :**

- la conduite du projet de déploiement de deux nouvelles lignes de BHNS s'organise en co-maîtrise d'ouvrage entre le SMTC-AC et la Métropole. La DIAM sera une ressource importante du projet sur un certain nombre d'aspects, et notamment sur la révision du plan de circulation et la conduite d'opération des aménagements d'espaces publics.
- volet réseaux intelligents : Smart Grids, pour mise en place d'un futur Centre de Supervision Urbain.

- + **Accélération de la mise en oeuvre du Schéma Directeur Cyclable,** objectif 80% de réalisation en 2026.

Signalisation lumineuse tricolore :

- + **Diagnostic du patrimoine de Signalisation Lumineuse Tricolore sur la commune de Beaumont** (en régie) et travail avec le SIEG sur les 18 autres communes.

- + **Mise à niveau du poste central afin de pouvoir intégrer les carrefours des communes hors Clermont-Ferrand.**

- + **Adaptation des infrastructures secondaires suite au passage du système de communication en IP le long du tramway.**

URBANISME

Dans le cadre des compétences transférées, Clermont Auvergne Métropole a en charge la planification urbaine (Plans Locaux d'Urbanisme issus des communes et futur PLU intercommunal) et l'exercice du droit de préemption ainsi que les missions mutualisées de politique foncière et d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour cela, elle s'appuie sur trois services communs :

- le service d'instruction des autorisations d'urbanisme (pour le compte de 16 communes),
- le service action foncière pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand,
- le service études et programmation urbaine pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.

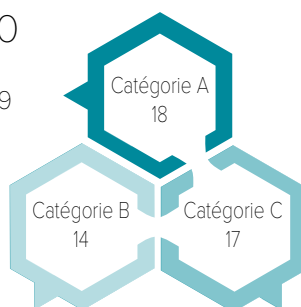
PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE ÉMERGER UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET HARMONIEUX
VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DES POLITIQUES NATIONALES
DÉTERMINER LES CONDITIONS D'UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....49

Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 43,19 ETPT équivalents temps plein travaillés.



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire et période électorale** ont eu des impacts sur l'avancement habituel des dossiers, en particulier pour ceux nécessitant des arbitrages politiques, ou des phases de concertation.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

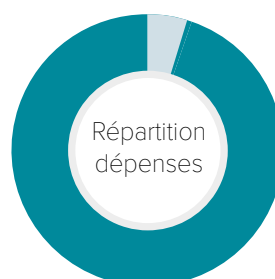
+ Nombre de dossiers d'instruction des autorisations d'urbanisme.....	2 628
+ Nombre de projets en négociation foncière.....	20
+ Nombre de dossiers DPU traités.....	3 467
+ Opérations d'aménagement.....	6
+ Nombre de demandes reçues sur l'intégration des voies privées dans le domaine public métropolitain.....	21

PERSPECTIVES 2021

- + **Deux nouveaux chefs de service** prendront leur fonction aux ADS et au service foncier, renommé Service de la Stratégie et Action foncières.
- + **Expérimentation de la dématérialisation anticipée** des autorisations d'urbanisme réglementairement obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022.
- + **Démarrage de l'étude de définition de la stratégie foncière métropolitaine.**

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement.....	381 643 €
Investissement.....	7 285 188 €



L'augmentation des dépenses d'investissement correspond au lancement et à l'avancement des procédures des études de planification urbaine qui ont été nombreuses en 2020 (11 procédures communales + PLUI + RLPI). De même, l'augmentation du volume de permis de construire traités a induit une augmentation des dépenses de prise en charge des extensions de réseaux ENEDIS financées par la Métropole.

02

+

proximité & qualité

LA COLLECTE DES DÉCHETS

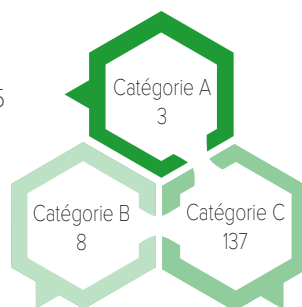
Clermont Auvergne Métropole collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Selon les communes et le type de collecte, cette mission est assurée en régie ou par des entreprises, dans le cadre de marchés publics.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- VALORISER LES MATIÈRES RECYCLABLES
- OPTIMISER LES COLLECTES
- MODERNISER LES DÉCHETTERIES
- MAÎTRISER LES COÛTS

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents titulaires105
 La Direction compte également 43 agents contractuels.
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 142,11 équivalents temps plein travaillés.

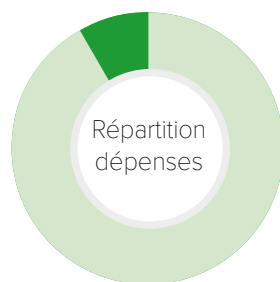


DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement*34 210 350 €
 Investissement3 074 258 €

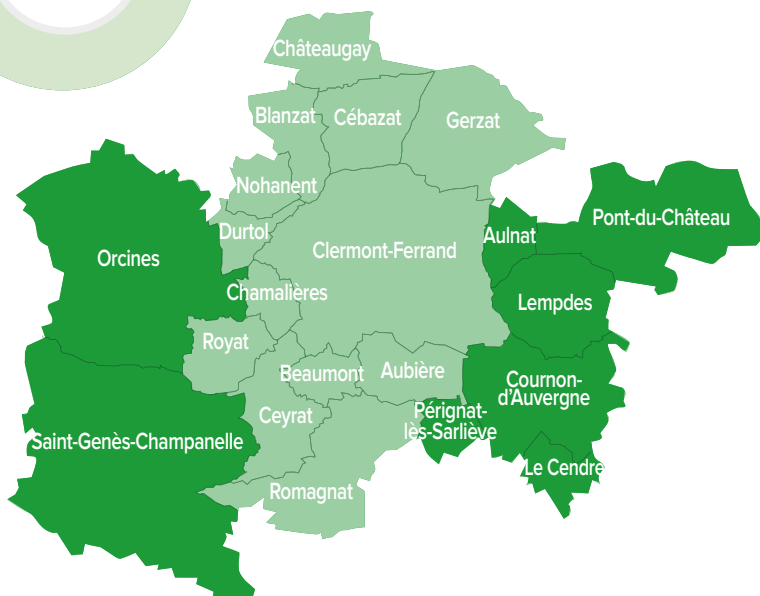
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 471 410 €.

*hors frais de personnel



LES COLLECTES

EN PORTE-À-PORTE
 ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Mise en place de protocoles sanitaires :** (distribution de masques, produits désinfectants pour les camions, bornes de solution hydroalcoolique, cloison entre les bureaux partagés, rotation des temps de pause pour limiter le nombre de personnes présentes en même temps).
- + **Réadaptation des tournées de collecte en mono-ripage** (un agent de collecte) pour faire face aux absences d'agents (pour maladie, cas contacts ou à risques).
- + **Adaptation du fonctionnement des déchetteries** fermeture pendant le confinement, accès sur rendez-vous de juin à septembre, sans rendez-vous du lundi au samedi (fermeture le dimanche).

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Quantités collectées

Type de collecte	2018	2019	2020
Collecte à domicile (en kg / hb)			
Déchets non recyclables	229,21	222,17	215,30
Biodéchets	37,73	33,68	41,58
Papiers et emballages	63,67	64,59	59,72
Cartons des professionnels	3,44	3,35	2,75
Points d'apports volontaires (en kg / hb)			
Verre	25,74	26,03	26
Déchetteries (en kg / hb)			
Valorisé	114,23	108,05	91,96
Non valorisé	25,98	37,82	19,15
Collecte des encombrants à domicile			
Nombre de m ³	591	692	2 650
Nombre d'enlèvements	227	209	700
Nombre moyen d'enlèvements par m ³	2,60	3,31	3,79

En 2020, la quantité de déchets collectés en porte-à-porte est stable par rapport à 2019 (+ 0,10%). Elle représente 93 931,29 t, soit 319,36 kg par habitant (323,79 kg en 2019).

Les collectes des déchets non recyclables, des papiers et emballages et des cartons des professionnels connaissent de fortes diminutions (- 1,65 %, - 6,17 % et - 16,46%). À l'inverse, la collecte des biodéchets augmente fortement (+ 25,28%).

Ces évolutions s'expliquent principalement par l'organisation mise en oeuvre par le gouvernement pour lutter contre la covid 19. Du fait du confinement et du développement du télétravail, les usagers sont restés à leur domicile entraînant une diminution des quantités de déchets non recyclables collectés sur Clermont-Ferrand (berceau professionnel) ainsi qu'une augmentation sur les autres communes (plutôt résidentielles). Ce phénomène explique aussi l'augmentation des tonnages de biodéchets, les ménages étant enclins à cuisiner et à trier leurs déchets organiques.

La fermeture provisoire des déchetteries et les accès sur rendez-vous ont entraîné un détournement des déchets verts apportés habituellement en déchetterie vers la collecte des biodéchets.

La fermeture des commerces a engendré une baisse de la consommation, générant ainsi une diminution des quantités d'emballages et de papiers triés par les ménages. Cette fermeture a également donné lieu à une baisse des quantités de cartons présentés par les professionnels.

+ Taux de valorisation des matières :

2018.....	49,12 %
2019.....	47,55 %
2020.....	48,67 %

+ Traitement des déchets ménagers : la quantité totale de déchets a diminué de - 5,21 % par rapport à 2010. Toutefois, le nombre d'habitants ayant augmenté sur cette période, cette évolution est en fait de - 9,78 % (rapportée au nombre d'habitants).

+ Réduction des biodéchets : on observe ces dernières années une forte augmentation des implantations de composteurs sur le territoire de la Métropole. Auparavant réservés aux logements ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets, les composteurs individuels de jardin sont à présent proposés gratuitement aux habitants des maisons avec un espace vert.

NIVEAU DE SERVICE

- + **4 collectes en porte-à-porte** (déchets non recyclables, papiers/emballages, biodéchets, cartons des professionnels).
- + **4 types de bacs** sont mis à la disposition des usagers :
 - 96 116 bacs à couvercle noir (95 189 en 2019)
 - 83 240 bacs à couvercle jaune (82 146 en 2019)
 - 47 522 bacs à couvercle vert (47 012 en 2019)
 - 1 672 bacs à couvercle bleu (cartons professionnels) - (1 658 en 2019)
- + **5 types de colonnes d'apports volontaires** sont répartis sur le territoire
 - 710 colonnes emballages en verre
 - 31 colonnes papiers et cartons
 - 26 colonnes bouteilles en plastique
 - 261 colonnes déchets non recyclables
 - 287 colonnes papiers - emballages
- + **1 721 composteurs** sont mis à disposition des usagers (1 158 en 2019).
- + **Le taux de refus** des déchets triés augmente : 25,55 % (20,33 % en 2019).
- + **Coût moyen de la collecte à domicile, en apport volontaire et en déchetterie / habitant**

2017.....	124,63 €
2018.....	120,61 €
2019.....	127,64 €
2020.....	123,20 €

PERSPECTIVES 2021

- + Simplification des consignes de tri.
- + Mise aux normes de la déchetterie de Romagnat.
- + Ouverture de l'Archipel des Salins.
- + Poursuite de la mise en place des composteurs publics.
- + Début des travaux de la déchetterie de Gerzat.

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau assure la continuité du service public de l'eau potable, en s'engageant sur la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur, ainsi que celle du service public de l'assainissement, en s'engageant sur la protection du milieu naturel, des biens et des personnes.

D'autres missions lui sont dévolues et notamment :

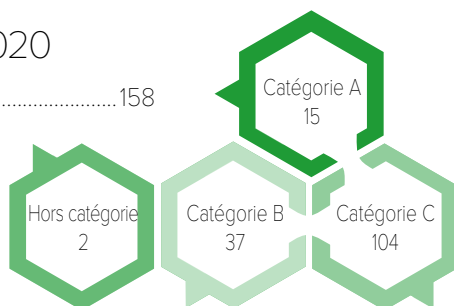
- la gestion des eaux pluviales, dans l'objectif de réduction du risque inondation et d'atteinte du bon état des masses d'eau
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- le contrôle des systèmes d'assainissement autonome et le suivi des travaux de mise aux normes des particuliers (mission d'assistance et de conseil), dans le cadre du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)
- le contrôle et le bon fonctionnement des poteaux incendie (alimentation en pression et quantité, entretien du matériel)

PRINCIPAUX OBJECTIFS
GÉRER L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU CYCLE DE L'EAU
GARANTIR L'ÉGALITÉ À TOUS LES CITOYENS POUR LA FOURNITURE DE L'EAU ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU
INSCRIRE LES SERVICES DANS DES DÉMARCHES DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....158

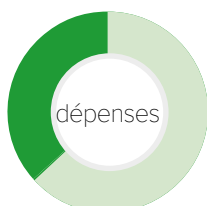
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 146,8 équivalents temps plein travaillés.



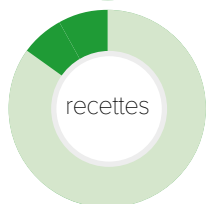
DONNÉES FINANCIÈRES

Budget annexe eau :

Fonctionnement 15 121 382 €
Investissement 8 800 353 €

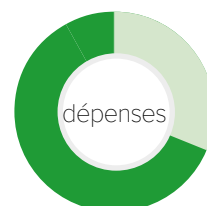


Fonctionnement 21 080 346 €
Investissement 3 715 501 €

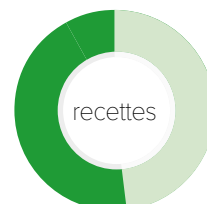


Budget annexe assainissement :

Fonctionnement 12 389 006 €
Investissement 27 273 913 €



Fonctionnement 20 991 786 €
Investissement 22 474 266 €



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise du COVID et continuité de service** : rédaction - expérimentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et mise en place d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA), audits de triple certification (ISO 9001 - qualité, 14001 - environnement et 45001 - sécurité), accréditation COFRAC du laboratoire.
- + **Augmentation du périmètre géré en régie** : au cours de l'année 2020, la Direction du cycle de l'eau a repris en régie la compétence eau potable sur la commune de Royat, la compétence assainissement collectif et eaux pluviales sur la commune de Cébazat, les compétences eau potable et assainissement collectif sur le sommet du puy de Dôme, la compétence assainissement non collectif sur les communes d'Aubière, du Cendre et de Romagnat.
- + **Mise en oeuvre du fonds de solidarité (FSL) eau et assainissement** : en lien avec le FSL, compétence transférée à la Métropole au 1^{er} janvier 2019, le fonds de solidarité eau permet d'aider des personnes en difficulté de paiement de leur facture d'eau. Après différentes adaptations nécessaires du règlement de ce fonds et suite aux accords avec les syndicats d'eau et d'assainissement compétents sur certaines communes de la métropole afin que tout abonné de la Métropole puisse en bénéficier, une première enveloppe de 25 000 € a été attribuée en 2020 (conseil métropolitain du 14 février 2020). Outre les aides directes, des actions préventives permettent de promouvoir,

par l'intermédiaire des assistants sociaux ou de professionnels, des mesures d'utilisation économe de l'eau (fourniture de réducteurs de pression au robinet, sensibilisation au non gaspillage de l'eau...).

+ Démarrage de l'étude pour le Schéma directeur eau potable :

la Métropole a recruté un bureau d'études pour la réalisation du schéma directeur eau potable sur l'ensemble des communes gérées afin de construire un programme de renouvellement des réseaux, rationaliser les ressources, les protéger, améliorer le rendement de réseau et proposer aux communes avoisinantes ou syndicats d'eau des interconnexions visant à sécuriser les ressources en eau. Cette étude, démarrée le 1^{er} juin 2020, sera réalisée sur la période 2020 - 2022.

+ Poursuite de la réalisation du schéma directeur d'assainissement métropolitain :

depuis plusieurs années, la Métropole poursuit la réalisation du schéma directeur d'assainissement métropolitain et l'année 2020 a été marquée par les travaux du bassin de stockage-restitution (BSR) de Belle Ombre, le démarrage des travaux du BSR ZAC des Sauzes, la consultation pour le collecteur sud (fonçage sous le Pourliat),

l'attribution et la signature du marché de conception-réalisation du projet d'adaptation de la station d'épuration des Trois-Rivières et la valorisation énergétique des boues (démarrage des études au 1^{er} juillet 2020 et dépôt des dossiers réglementaires le 17 septembre 2020).

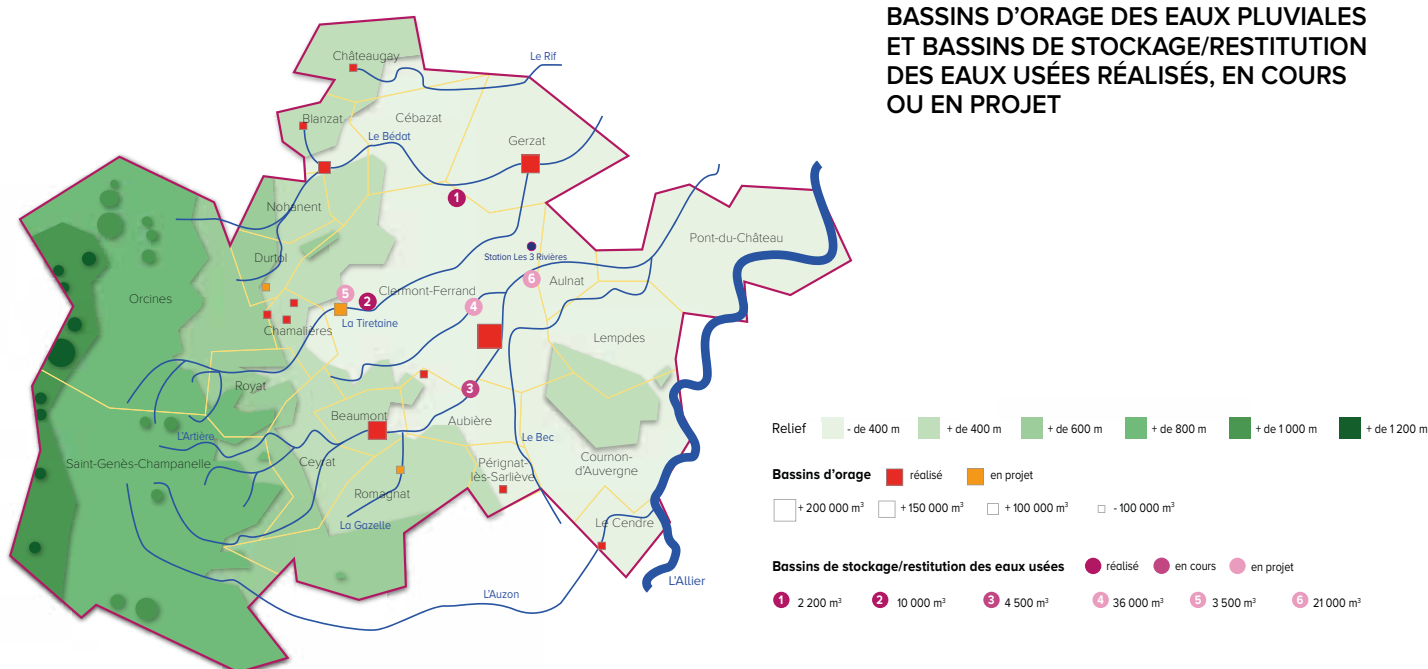
+ Mise en place de bornes de puisage pour fournir de l'eau sur le domaine public et lutter contre les prises d'eau illicites :

la prise d'eau sur les poteaux incendie est réservée uniquement aux services chargés de la gestion du réseau et de la défense extérieure contre l'incendie. Il est strictement interdit de prélever de l'eau sans autorisation sur ces poteaux incendie. Afin de préserver ces équipements, lutter contre les vols d'eau, prévenir tout risque de contamination du réseau et proposer une alternative aux consommateurs nomades (maraîcher, éleveur, entreprise BTP, service public de nettoyage...), l'installation d'un parc de bornes de puisage a été engagée (sur la partie du territoire où la Métropole assure la distribution et la facturation de l'eau potable). Les personnes ou entités autorisées pourront ainsi prélever de l'eau et s'acquitter des consommations, au niveau des bornes de puisage, à l'aide de cartes spécifiques. Des bornes existent déjà (5 bornes dédiées

aux agriculteurs sur Saint-Genès-Champanelle, 20 bornes de puisages pour les services de nettoyage de la Métropole sur Clermont-Ferrand). Suite à la demande d'agriculteurs, 2 nouvelles bornes ont été installées sur les communes de Ceyrat et de Royat en 2020.

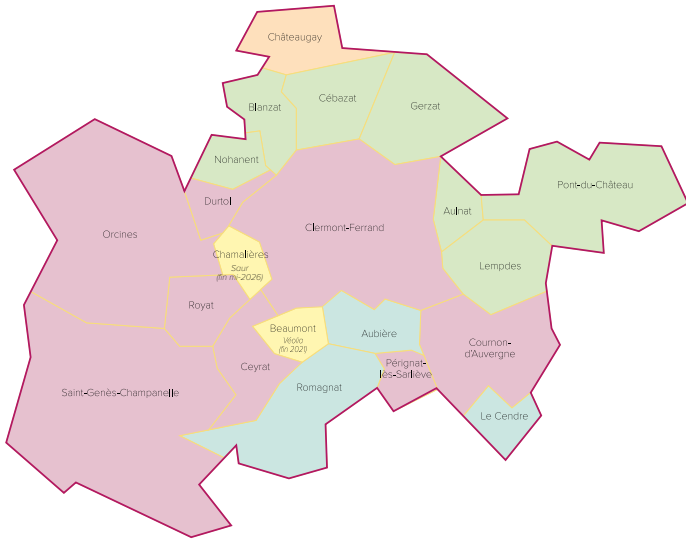
+ Plan de communication sur l'eau :

depuis plusieurs années, le département du Puy-de-Dôme subit une sécheresse importante (sécheresse estivale conjuguée à une faible recharge hivernale et un déficit pluviométrique marqué en 2019). Outre le plan d'actions élaboré pour les services de la Métropole pour la gestion de la ressource en eau (identification des gros consommateurs, schéma directeur eau potable, implication dans la révision de l'arrêté préfectoral sécheresse de 2013, suppression du fleurissement hors-sol, diminution du fleurissement saisonnier au profit de massifs de plantes vivaces, amélioration des techniques de nettoyage des voiries, amélioration des dispositifs d'arrosage des terrains de sport...), un plan de communication grand public a été engagé à l'automne 2019 pour plusieurs mois (articles, spots radio, réseaux sociaux, sensibilisation des agents en interne...).



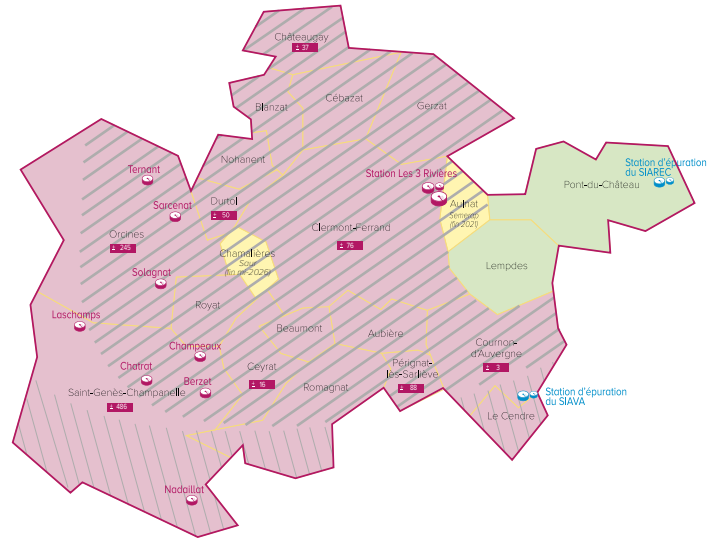
LE CYCLE DE L'EAU

COMPÉTENCE EAU POTABLE au 01/01/2020



- Compétence métropolitaine**
- Régie directe
 - Délégation de service public
- Compétence non métropolitaine**
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (déléguataire Suez)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (déléguataire Semerap)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (déléguataire Semerap)

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES au 01/01/2020

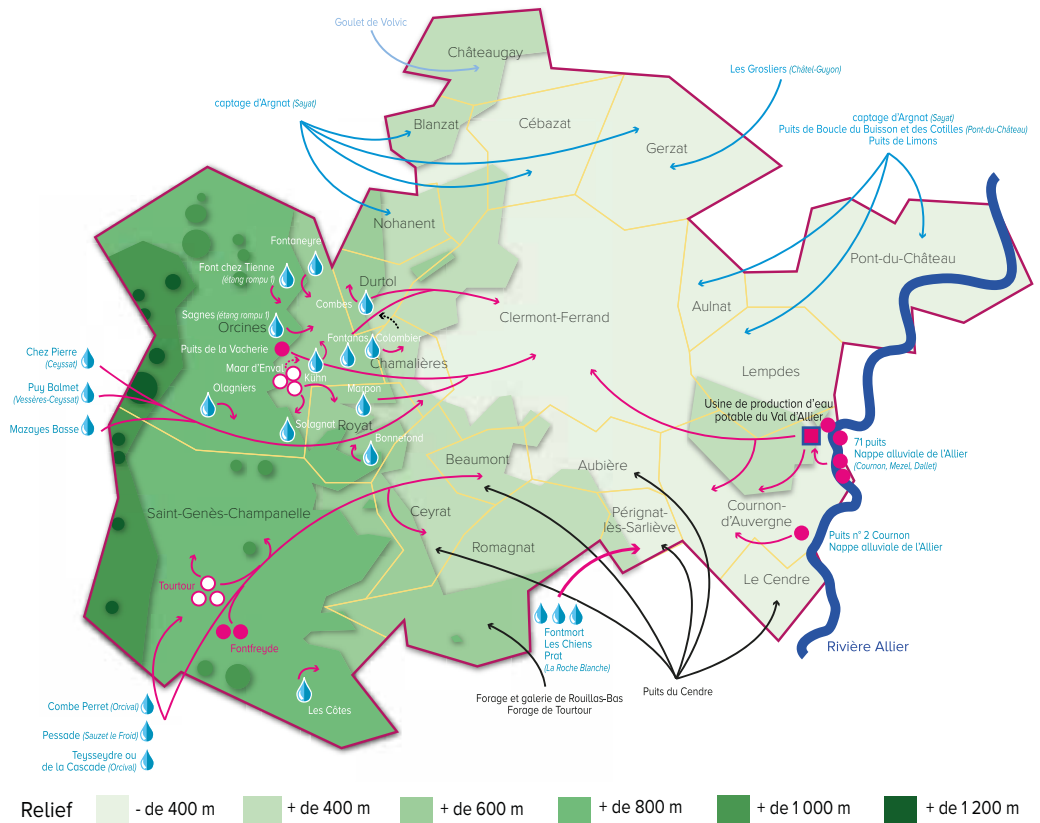


- Compétence assainissement collectif**
- Régie directe
 - Délégation de service public
 - Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand)
- Compétence assainissement non collectif**
- ± 1 152 Nombre d'installations
- Traitement des eaux usées**
- Station d'épuration "Les 3 Rivières" (Clermont Auvergne Métropole)
 - Station d'épuration du Siava (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon)
 - Station d'épuration du Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand)
 - Station d'épuration (en régie)
 - Station d'épuration (syndicats)

RESSOURCES EN EAU POTABLE

- Puits
- Forage
- Source
- Clermont Auvergne Métropole
- Clermont Auvergne Métropole (projet)
- Transfert entre communes
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise

- Clermont Auvergne Métropole
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (déléguataire Semerap)
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (déléguataire Semerap)
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (déléguataire Suez)



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre de factures éditées.....	70 075
Factures d'eau + travaux de branchement + contrôles de conformité.	
+ Nombre d'analyses de la qualité de l'eau.....	1 851
+ Nombre d'interventions assainissement.....	959
+ Contrôles de branchements assainissement.....	320
+ Nombre d'interventions de maintenance préventive.....	5 150
Ce chiffre montre un bon niveau de maintenance des installations	
+ Nombre d'interventions de maintenance curative.....	1 585
Depuis 2019, la Métropole a pris en charge de nouveaux ouvrages à entretenir dont de nombreux sites vétustes et ne répondant pas aux obligations réglementaires.	
+ Km de rivières entretenus.....	8

PERSPECTIVES 2021

+ **Réalisation de la prospective financière du prix de l'eau et l'étude de la mise en place d'une tarification solidaire et environnementale de l'eau** : pour assurer la réalisation du programme de travaux prévu et des schémas directeurs à venir, la Métropole a réalisé une étude prospective des budgets annexes eau et assainissement afin d'évaluer les augmentations nécessaires des redevances eau et assainissement et d'étudier des scénarios de convergence des redevances eau et assainissement, dans un souci de maîtrise du tarif à l'utilisateur et d'harmoniser le service rendu (à un même service, un même tarif). En 2021, il s'agira de travailler à la validation de cette prospective pour engager les premières revalorisations des redevances et engager un travail plus large sur la tarification solidaire et environnementale afin de limiter l'impact de ces augmentations sur les abonnés.

+ **Consultation pour un schéma directeur eaux pluviales (limiter les débordements dans les réseaux unitaires)** : Clermont Auvergne Métropole a engagé la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme métropolitain à l'horizon 2023. L'établissement des règles de gestion liées aux eaux pluviales requiert la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales. La réalisation de cette étude est primordiale. Elle doit permettre à la Métropole :

- de disposer d'un programme de travaux opérationnel à l'horizon 15 ans, permettant une gestion optimisée des eaux pluviales dans le respect du milieu naturel et la protection des personnes et des biens,
- de disposer de règles de gestion (zonage pluvial) adaptées aux différents contextes, prises en compte dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain et opposables aux tiers,
- d'amorcer une évolution des mentalités quant à la gestion des eaux pluviales et la prise en compte du risque inondation.

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Rendement du réseau de distribution	84 %
Pour un réseau urbain, le rendement objectif est de 85 %. Le rendement actuel est donc correct mais à améliorer par la mise en place d'un programme de surveillance du réseau (sectorisation, recherche de fuites par des techniques acoustiques,...) et un programme de renouvellement des canalisations ciblé.	
+ Charge de pollution déversée dans les cours d'eau (en kg de DBO⁵ - cumul sur l'année)	295 736 kg DBO ⁵
La DBO ⁵ mesure la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. La charge de pollution déversée par les réseaux unitaires en temps de pluie est importante et représente 7,7 % environ de la charge de pollution totale. Elle sera limitée à la fin de la réalisation du Schéma directeur d'assainissement.	
+ Volume d'eau déversée au milieu naturel par les réseaux en m³	2 046 185 m ³
L'objectif du schéma directeur d'assainissement est de collecter, en temps de pluie, 2 millions de m ³ supplémentaires pour les traiter à la station "Les 3 Rivières" et diminuer ainsi le déversement au milieu naturel.	
+ Longueur de rivières ayant fait l'objet d'une opération de renaturation, en mètres linéaires	1 650 m

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

La Métropole assure à la fois la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre des aménagements et des opérations de maintenance lourde d'espace public. Elle prend en charge l'essentiel des aspects de gestion patrimoniale de voirie (état des structures, des dépendances, de l'éclairage public, règlement de voirie). Elle est également chargée de maintenir des espaces publics de qualité en termes de propreté, d'entretien des voiries et des espaces verts sur voiries pour l'ensemble des 21 communes.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- VALORISER LES ESPACES PUBLICS ET GARANTIR LA SÉCURITÉ DES VOIES
- CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS
- GARANTIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET UN HAUT NIVEAU DE RÉACTIVITÉ À TOUS LES USAGERS
- RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU

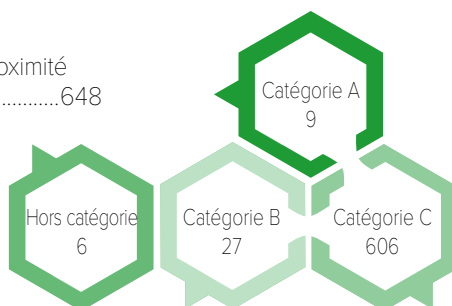
DONNÉES RH AU 31/12/2020

Direction de l'ingénierie, d'aménagement et de mobilité
Agents..... 59
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 55,77 équivalents temps plein travaillés.



Direction de l'espace public et de la proximité
Agents.....648

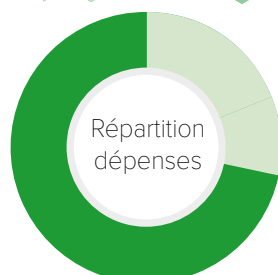
Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 604,27 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

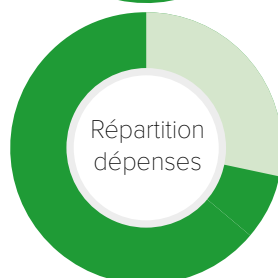
Ingénierie, aménagement & mobilité

- Fonctionnement..... 8 496 987 €
- Investissement.....21 312 555 €



Espace public & proximité

- Fonctionnement.....4 774 739 €
- Investissement.....12 016 240 €



FAITS MARQUANTS 2020

Aménagement et gestion de la voirie

- Projets réalisés en 2020 :**
 - Requalification de la Place des Carmes (Clermont-Ferrand) : accompagnement de la rénovation du siège social de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (programme Campus).
 - Réalisation des abords de la Scène Nationale (Clermont-Ferrand).
 - Voie nouvelle de desserte à Sarliève (Cournon-d'Auvergne).
 - Réhabilitation de la place François-Mitterrand à Romagnat

Études réalisées en 2020 :

- Définition des programmes grands ouvrages (Pont-du-Château, viaduc Saint-Jacques, passerelle sur l'Allier).
- Lancement des plans de gestion et règlement de voirie.

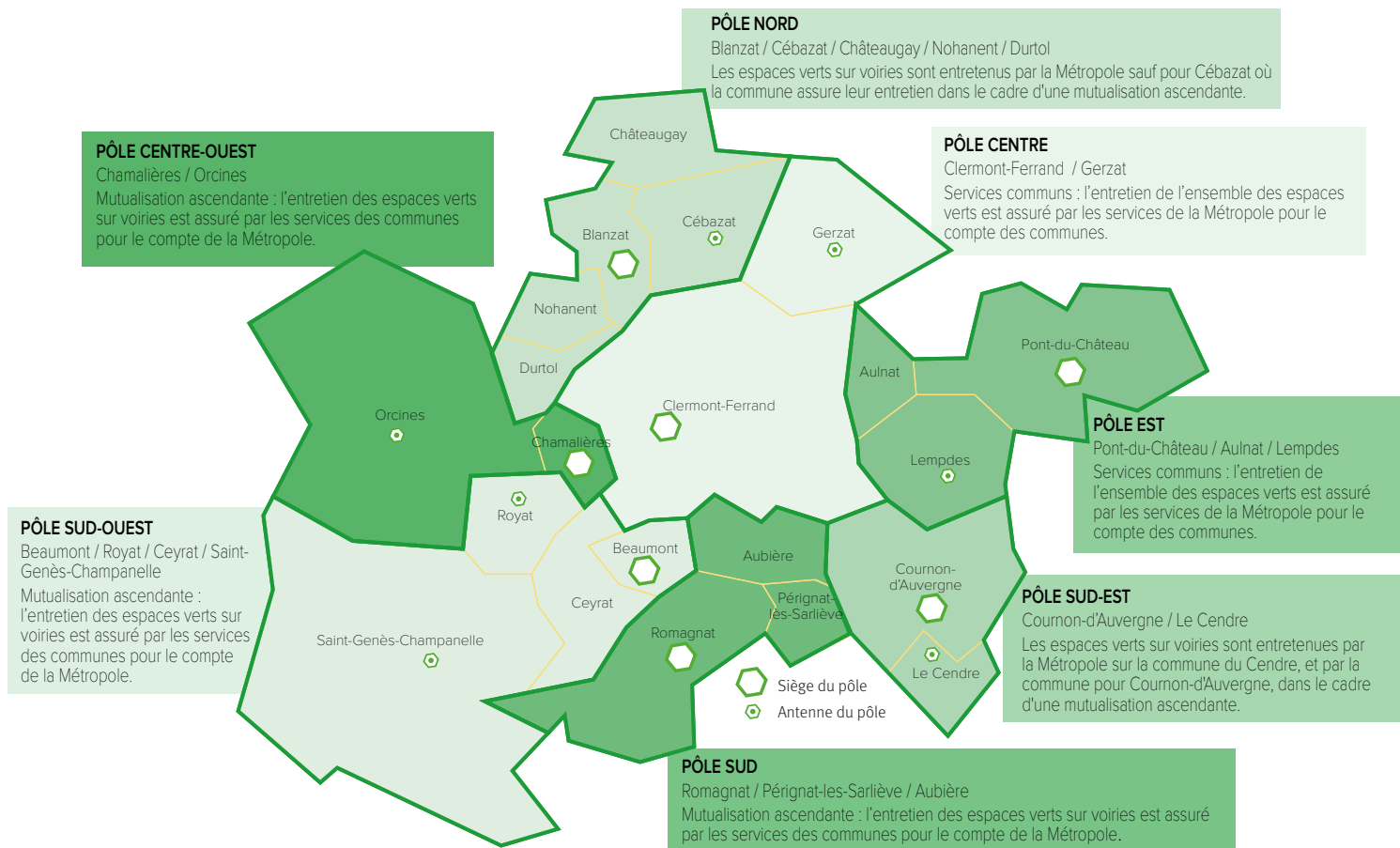
- Pandémie :** mise en place de dispositifs permettant de limiter la période d'arrêt des chantiers à un mois environ, sur l'essentiel des opérations. Durant cette année très particulière, les équipes ont su assurer non seulement la continuité des chantiers entrepris mais également le lancement de nouvelles opérations.

Espace public et proximité

- Impact de la Covid-19 sur la production horticole :** diminution du nombre de massifs plantés et du nombre de plantes produites.
- Suppression de l'ensemble du fleurissement hors-sol sur Clermont-Ferrand.**
- Recrutement du Technicien « Nature en Ville » et lancement du Permis de Végétaliser.**
- Mise en place d'une gestion écologique des espaces verts**

- + **Fleurissement spécifique du Tour de France.**
- + **Travail collectif de réflexion sur le rôle, les missions, l'organisation** interne de la DEPP (Séminaires DEPP).
- + **Gestion de la crise sanitaire en interne** (priorisation des activités essentielles, management, gestion technique du travail, rendu des actions publiques, dépenses supplémentaires pour s'équiper en matériel de protection et ralentissement des chantiers, confinement, ASA, vulnérabilité, travail à distance, mise en place du travail à domicile, logistique liée à la Covid-19, orientation de gestion plus naturelle des espaces verts en sortie de confinement.
- + **Engagement d'un travail collectif sur la dotation et la gestion des équipements de protection individuelle (EPI) :** un travail important a été mené et reste à finaliser concernant la gestion des EPI au sein de la direction (renfort EPI). La première partie a consisté à établir un état des lieux de l'existant et à remettre à niveau la dotation initiale de chaque agent (commandes faites en décembre 2020).
- + **Ajustement de l'organisation de la DEPP** et des relations entre les services métiers et les pôles de proximité.
- + **Rapprochement fonctionnel du Pôle Val du Bédat et du Secteur Nord de Clermont-Ferrand.**
- + **Poursuite de la dynamique de renouvellement de la flotte de véhicules engagée depuis le transfert, "rajeunissement du parc".** Trois véhicules électriques dédiés aux actions de propreté ont été acquis en 2020.
- + **Bilan Viabilité Hivernale :** point sur les organisations existantes et les moyens humains et matériels mis en commune entre les communes et la Métropole.

PÔLES DE PROXIMITÉ



ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Montant des travaux réalisés en voirie (20,5 M€ en 2018).....	17,3 M€
+ Taux de réalisation	88 %
+ Nombre d'instructions d'autorisations d'urbanisme	301
+ Nombre de points lumineux.....	± 50 000
+ Demandes Proxim'Cit� (4 477 en 2019).....	6 129
+ Nombre de carrefours feux en gestion directe.....	315
• Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux.....	299
• Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'une maintenance pr�ventive	26
• Nombre d'actions de r�glage, mise au point de r�gulation du trafic	10
+ Nettoie�ment et viabilit�	
• Kilom�trage annuel d'un v�hicule de propret�.....	48 724
• Nombre de machines	65
• Tonnage de balayage des machines du p�le Centre	2 285
• Tonnage des balayeurs � pieds du p�le Centre	947
• Nombre d'astreintes de viabilit� hivernale en jour du p�le Centre	133
• Acquisition de sel pour l'ensemble des p�les (en tonne).....	1 422
+ Activit�s du service Mobilier urbain et signalisation	
• Pose mobilier urbain, remplacement/r�paration.....	2 819
• Pose panneaux, plaques de rue	1 614
• Pose de radars p�dagogiques.....	94
• Lin�aire de marquage routier entretenu (ml).....	37 479
• Surface de marquage routier entretenu (m ²).....	6 793
+ Activit�s du service Techniques v�g�tales	
Production florale du service Techniques v�g�tales :	
• Nombre de massifs floraux fournis	147
• Nombre de plantes annuelles produites	101 046
• Nombre de bisannuelles produites.....	68 225
• Nombre de bulbes fournis.....	33 383
• Nombre de vivaces produites.....	9 028

Gestion des arbres

• Nombre d'arbres métropolitains.....	17 144
• Nombre d'arbres métropolitains élagués.....	2 034
• Nombre d'arbres municipaux élagués.....	441
• Nombre d'arbres plantés (hiver 19-20).....	202
• Nombre de variétés d'arbres différentes.....	174
• Nombre d'arbres métropolitains échenillés.....	317

+ Gestion des espaces verts par prestataire externe (chiffres 2019)

• Surface espaces verts entretenus.....	457 068 m ²
• Surface dés herbée.....	76 806 m ²
• Mètres linéaires dés herbés.....	285 965 ml

PERSPECTIVES 2021

Aménagement et gestion de la voirie

- + **Outil de gestion de projet** : la DIAM doit déployer, dans un horizon proche, l'outil de gestion de portefeuilles de projets, choisi par la collectivité. Il s'agit de mettre en place des process de travail en mode projet, de pilotage et de reporting efficaces, qui contribueront à l'alimentation de tableaux de bord d'activité de façon automatisée et rigoureuse.
- + **Gestion patrimoniale de voirie et intégration d'une partie du réseau départemental** : le pôle « Gestion patrimoniale » poursuit la démarche d'élaboration d'un « plan de gestion de la voirie », initiée par le diagnostic de voirie débuté en 2017. Il a enclenché, de plus, la démarche « règlement de voirie » et conduira la mise en place de progiciels de gestion du parc des ouvrages d'art et de gestion de la voirie (programmation technique et financière). Il élaborera une réflexion sur la prise en considération du développement durable dans les activités liées à la voirie, avec l'horizon du renouvellement des marchés « accords cadres de voirie » en 2021.

Espace public et proximité

- + Première réalisation du Permis de Végétaliser sur Clermont-Ferrand, puis déploiement métropolitain.
- + Poursuite de la gestion écologique des espaces verts notamment sur Clermont-Ferrand.
- + Meilleure prise en compte du végétal et des modes doux de déplacement dans les travaux d'entretien de voirie.

- + **Lancement de la Charte de l'Arbre**, en lien avec les coommunes membres, l'association Noé, le CAUE, le CEN l'Université Clermont Auvergne, le laboratoire de Physique et Physiologie Intégrative de l'Arbre en environnement Fluctuant (PIAF).
- + **Charte de gestion des EPI** et réflexion sur la gestion du magasin. 2021 permettra de se pencher sur l'attribution des dotations spécifiques (en fonction des métiers et des outils utilisés) ainsi que la définition d'une dotation améliorée afin de prendre en compte le temps nécessaire aux cycles de lavages.
- + **Verdissement de la flotte** ; dans le cadre de la convention signée avec la Région. Prise en compte des obligations dues aux "Zones à Faibles Émissions".
- + **Déploiement des corbeilles enterrées.**
- + **Audit des divers locaux de la DEPP et définition d'un pôle de proximité « type ».**
- + **Définition du Programme d'entretien de voiries.**
- + **Recrutement du Responsable du Service Nature et Jardins.**

03

**créativité
& attractivité**

LA CULTURE

La Métropole assure le fonctionnement de 17 équipements de lecture publique, 6 musées, un conservatoire à rayonnement régional et un pôle de création musique-image. Sur le territoire, elle soutient les actions portées par les acteurs culturels associatifs ou communaux.

La direction de la Culture comprend 4 services (lecture publique, action culturelle, musées et patrimoine, enseignement artistique), un pôle ressources et une mission relation aux territoires en lien avec la candidature à la Capitale européenne de la Culture.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE DE LA CULTURE UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CONSTRUCTION, LA GESTION ET LE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS À FORTE VISIBILITÉ

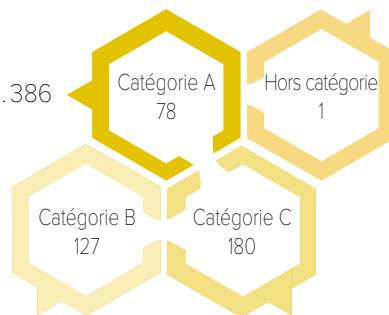
FAIRE DE LA CULTURE, UN OUTIL DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE PROJETS

DÉVELOPPER LA POLITIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS L'ACTION CULTURELLE, L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, LA LECTURE PUBLIQUE, LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE.

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 386

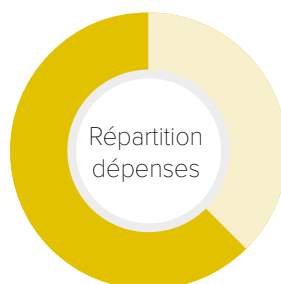
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 325,34 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 6 170 197€
 Investissement 10 282 064 €



FAITS MARQUANTS 2020

Lecture publique

- + **Médiathèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu** : vote de l'avant-projet définitif et du plan de financement de la médiathèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu le 2 octobre 2020, démarrage du chantier de fouilles archéologiques et des travaux de curage et désamiantage.
- + **Poursuite des travaux** : pôle culturel de Croix-de-Neyrat et médiathèque de Pont-du-Château.
- + **Projet culturel scientifique et social (PCSES)** : mise en place de groupes de travail pour la conception du PCSES du réseau de lecture publique, avec pour ambition de procéder à une refonte et une modernisation de l'offre, afin de proposer des services et des équipements conformes aux nouveaux usages et aux nouvelles normes numériques, tout en restant suffisamment évolutifs pour s'adapter aux changements et aux innovations dans ce domaine.

Musique, image et partenariats

- + **Approbation d'une convention-cadre** avec les lieux de pratique pour l'adhésion à la plateforme commune de réservation Quick Studio le 14 février 2020.
- + **Poursuite du travail sur la Cité du court** : étude et sécurisation foncière, inscription au CPER.
- + **Poursuite des opérations de préfiguration de l'espace musical de Croix-de-Neyrat** et développement du réseau des lieux de pratiques musicales métropolitain.
- + **Lancement des travaux de La Diode.**
- + **Lancement d'une étude sur l'Équipement Communautaire de Proximité de Durtol.**
- + **Mise en place d'un protocole sanitaire à partir de mai 2020** permettant d'accueillir les groupes professionnels ou en voie de professionnalisation en répétition.

LA CULTURE

- + **Réduction du taux d'activité**, outre la période de fermeture complète, lors du nouveau confinement, seuls les groupes professionnels ont eu accès aux studios.
- + **Soutien aux entreprises des Industries Culturelles et Créatives** dans les fonds de soutien de la direction économique et via le pôle imagO de Cébazat.

- + **Maintien des subventions** aux opérateurs culturels.

Musées et patrimoine

- + **Vote de l'APD et du plan de financement de la Salle des ex-voto du musée Bargoin : Fabre et Speller, le 2 octobre 2020.**
- + **Poursuite de l'étude de faisabilité du centre de conservation préventive** et recherche de foncier disponible.
- + **Coordination des Journées européennes du patrimoine 2020** au niveau métropolitain lien avec Clermont Auvergne Tourisme et la Direction de la communication.
- + **Inventaire du patrimoine viticole de la Métropole.**
- + **Enrichissement des collections (sélection) :**
 - Don de l'Association des amis des musées au MARQ : Timbale de chasse et Terrine au lièvre en faïence stannifère de grand feu issues de la Manufacture de Clermont-Ferrand (vers 1740).
 - Au MARQ, achat en vente publique d'une sculpture en bronze patinée d'Auguste RODIN représentant le Buste d'Etienne Clémentel (50 000 €).
 - Don au musée Henri-Lecoq de 142 boîtes de papillons rassemblant 8 905 spécimens, essentiellement issus du Massif central.
 - Don au musée Bargoin de 3 000 dessins, aquarelles et archives de l'égyptologue Marcelle Baud.

- + **Expositions :**

Au musée d'art Roger-Quilliot :

- Exposition « Les mondes Rêvés de Rosto » du 29/01/2020 au 30/08/2020 5 579 visiteurs en 2020.
- Exposition « We were so very much in love » (Joël Andrianomearisoa) du 15/10/2020 au 21/03/2021 - 841 visiteurs en 2020.

Au musée Bargoin :

- « Desert design », du 23/11/2019 au 5/04/2020) - 6 030 visiteurs en 2020.
- « Love etc. » du 17/09/2020 au 25/04/2020 - 3 524 visiteurs en 2020.

Au musée Henri-Lecoq :

- « Nature en ville » du 12/04/2019 au 20/09/2020 : 8 385 visiteurs en 2020, 26 429 visiteurs au total.

Au musée de la Résistance :

- « Nous et les autres des préjugés au racisme », du 07/02/2020 31/12/2020 - 398 visiteurs.

- + **Collections :**

Musée d'art Roger-Quilliot :

- Étude préalable du cycle de toiles Roland Furieux. Cette étude a été menée par une restauratrice de peinture, Béatrice Duclos Damour, et le centre d'imagerie scientifique CIRAM, avec l'équipe du musée. Elle a permis de mettre à jour le dessous des toiles grâce à des prises de vue en infrarouge, ultraviolet et radio. Elle a été l'objet d'une subvention de l'État et de la Région.
- Restauration des deux bronzes autrefois au Jardin Lecoq et qui avaient été altérés du fait de leur condition d'exposition en extérieur: le Méléagre de Beylard, et le Faune dansant de Mouly, tous deux datés du dernier quart du XIX^e siècle.
- Prêt de l'oeuvre de Thomas Degeorge (1786-1854) *Ulysse et Télémaque tuant les prétendants*, 1812, au musée de Forlì en Italie.

Musée Henri-Lecoq

- Inventaire et récolement de 13 843 objets (collections de malacologie et de botanique principalement).
- Transfert des collections vers de nouvelles réserves afin de libérer

le Pavillon du Jardin Lecoq dans le cadre du budget participatif de la Ville de Clermont-Ferrand.

Musée Bargoin

- 1 137 objets archéologiques récolés.
- 331 textiles inventoriés sur informatique.
- Restauration de 29 dessins de l'égyptologue Marcelle Baud.

Enseignements artistiques

- + **Conservatoire à rayonnement régional :**
 - Obtention de l'agrément pour les classes préparatoires et ouverture des premières classes préparatoires en septembre 2020.
 - Équipement informatique (ordinateur + webcam) de toutes les salles de cours et studios de danse pour permettre l'enseignement à distance.
 - Départ en retraite du directeur, mise en place d'un intérim et recrutement d'une nouvelle directrice.

Mission Relation aux territoires

- + **Édition du Guide culture** à destination des nouveaux élu.e.s métropolitains.
- + **Mise en place d'un groupe d'élus à la culture** (dans le cadre du nouveau mandat).
- + Travail avec la nouvelle équipe projet de **candidature au titre de Candidature de Capitale européenne de la Culture.**

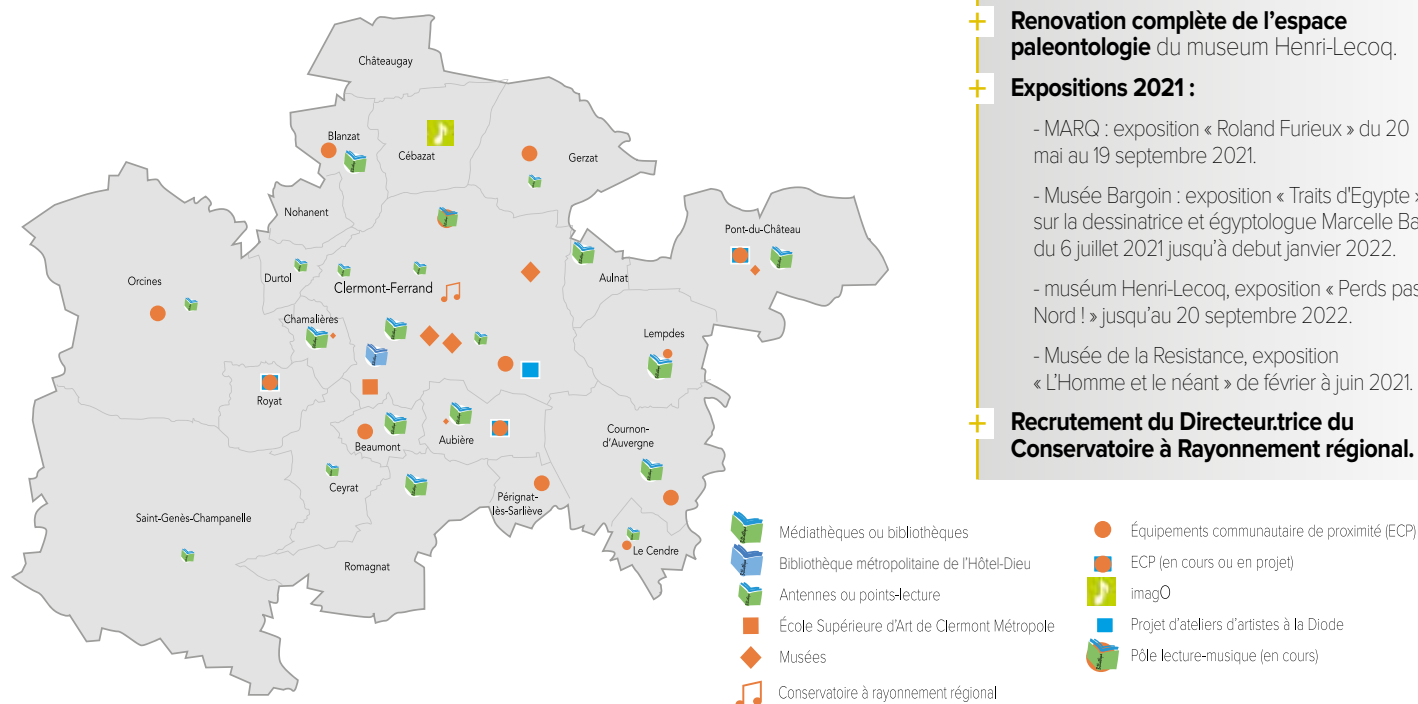
COVID-19

- + **Conservatoire à rayonnement régional :** fonctionnement normal du 1^{er} janvier à 17 mars 2020, puis fonctionnement très partiel à partir du 26 mai. Mise en place des enseignements à distance lorsque cela est possible.
- + **Musées :** musées ouverts du 2 janvier au 16 mars, puis du 10 juin au 3 octobre.
- + **Bibliothèques et médiathèques :** ouvertes au public du 2 janvier au 14 mars, du 16 juin au 30 octobre puis à partir du 1^{er} décembre, service de prêt-à-emporter via un standard téléphonique unique ou via internet, inscriptions gratuites jusqu'au 31 décembre 2020 et possibilité de s'abonner sur internet, mise en quarantaine des documents 10 jours puis 3 jours avant leur remise en rayon.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2019	2020
+ Lecture publique		
- Nombre d'ouvrages empruntés en bibliothèques	1 549 675	1 280 885
- Nombres d'inscrits en bibliothèques.....	50 050	40 534
- Achat de documents	33 380	30 474
- Nombre d'événements organisés (hors accueil de classe).....	966	313
+ Action culturelle		
- Heures studio imagO	3 698	1 713
- Nombre projets musicaux accueillis imagO.....	116	81
- Nombre d'associations soutenues	37	40
- Montant total des subventions octroyées.....	4 466 000	4 291 810
(dont École supérieure d'art Clermont Métropole).....	2 595 850	2 561 310
+ Musées et patrimoines		
- Fréquentation des musées.....	71 444	32 571
- Part des entrées gratuites en %	83,5	79,8 %
- Premiers dimanches du mois.....	7 135	4 269
- Fréquentation scolaire	16 157	5 031
- Nombre d'enfants dans le cadre des parcours culturels.....	4 344	934
+ CRR		
- Nombre d'élèves inscrits	1 701	1 491

ÉQUIPEMENTS CULTURELS



PERSPECTIVES 2021

- + Ouverture médiathèque de Pont-du-Château :** mai 2021.
- + Rénovation de la médiathèque de Beaumont :** juin 2021.
- + Ouverture Pôle culturel de Croix-de-Neyrat :** décembre 2021.
- + Inaugurations :**
 - Carré des Arts à Aubière : septembre 2021
 - Ateliers d'artistes à la Diode : novembre 2021
- + Chantier archéologique** de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu.
- + Approbation du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la lecture publique.**
- + Ouverture des données culturelles.**
- + Mise en place des groupes de travail** pour l'Année Blaise Pascal 2023.
- + Articulation de l'action Ville de Clermont-Ferrand et Métropole sur des domaines partagés :** appel à projet musique mutualisé, réflexion sur les quartiers prioritaires, structuration de l'art contemporain.
- + Poursuite du travail sur la Cité du court-métrage.**
- + Fin de l'étude de programmation de l'ECP de Durtol,** lancement du concours de maîtrise d'oeuvre.
- + Lancement de la phase travaux de la Salle des Ex-Voto au musée Bargoin.**
- + Renovation complète de l'espace paléontologie** du museum Henri-Lecoq.
- + Expositions 2021 :**
 - MARQ : exposition « Roland Furieux » du 20 mai au 19 septembre 2021.
 - Musée Bargoin : exposition « Traits d'Egypte » sur la dessinatrice et égyptologue Marcelle Baud du 6 juillet 2021 jusqu'à début janvier 2022.
 - musée Henri-Lecoq, exposition « Perds pas le Nord ! » jusqu'au 20 septembre 2022.
 - Musée de la Résistance, exposition « L'Homme et le néant » de février à juin 2021.
- + Recrutement du Directeur.trice du Conservatoire à Rayonnement régional.**

LE SPORT

La politique sportive métropolitaine s'appuie sur un effectif de plus de 160 agents permanents pour environ 35 000 heures d'ouverture et 1,1 M d'utilisateurs par an. L'objectif est d'accompagner le mouvement sportif par l'exploitation des équipements terrestres et nautiques, le soutien aux projets de développement sportif et l'organisation d'événements.

Cette politique sportive vient participer au rayonnement du territoire dans ses dimensions sociales, culturelles et économiques et contribuer à l'attractivité via la composante tourisme.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSTRUIRE, AMÉNAGER, ENTREtenir ET GÉRER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

CONTRIBUER À LA PROMOTION DU SPORT SUR LE TERRITOIRE

FAVORISER L'ACCÈS À TOUS LES NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE

SOUTENIR LES SPORTIFS DE RANG NATIONAL ET INTERNATIONAL

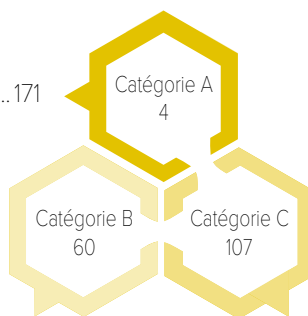
DÉVELOPPER L'IMAGE « SPORT / LOISIRS NATURE » ET « BIEN-ÊTRE / SANTÉ »

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents permanents.....171

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 192,13 équivalents temps plein travaillés.

Ne sont pas pris en compte : les agents mis à disposition de clubs sportifs, les agents en arrêt longue maladie, en congés longue durée et les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.

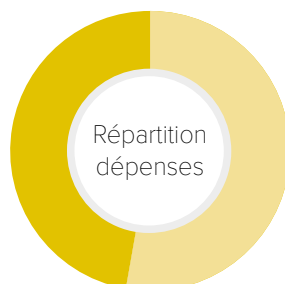


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement.....3 637 236 €

Investissement.....2 725 341 €



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 320 077 €.

FAITS MARQUANTS 2020

- + Création du club des adjoints au sport de la Métropole.
 - + Mise en place de la Conférence Régionale du Sport Auvergne-Rhône-Alpes sous l'égide de l'Agence Nationale du Sport.
 - + Première année de fonctionnement de l'Escapad, parcours randonnée, trail, VTT, apprentissage du « savoir rouler », course d'orientation...
 - + Prolongement des partenariats avec les clubs sportifs malgré la crise sanitaire. Renforcement du soutien au Clermont Athlétisme Auvergne. Poursuite du partenariat avec le Pôle France Perche de la Fédération Française d'Athlétisme.
 - + Développement du partenariat avec le centre de formation foot rugby ASM / Clermont Foot au stade des Gravanches.
 - + Soutien financier au campus performance Arténium à Ceyrat pour permettre le maintien en fonctionnement des hébergements des sportifs de haut niveau et un accès simplifié à l'Arténium.
 - + Convention du partenariat pour la mise à disposition du stade Gabriel Montpied renouvelée avec le Clermont Foot 63.
 - + Jeux Olympiques et paralympiques 2024 : obtention du label « Terre de jeux » et du label « Centre de préparation aux jeux » pour 5 équipements sportifs.
 - + Coupe du monde de rugby 2023 : démarche d'une candidature pour accueillir une équipe.
- ### Crise sanitaire liée à la Covid-19
- + Adaptabilité permanente des équipements concernant l'accueil du public dans le respect des protocoles sanitaires imposés par l'état :
 - + Réouverture des piscines le 4 juin 2020 (après le 1^{er} confinement), mise en place de créneaux sur réservation (une première en France).

+ **Lors du second confinement, accès possible aux équipements de plein air**, notamment au stade Nautique Pierre-de-Coubertin (avec son toit ouvert) et à la piscine Marcel-Boubat.

+ **Maintien de la pratique du sport pour les athlètes listés sportif de haut niveau** et pour certains sports collectifs à l'échelon national (notamment au stade nautique Pierre-de-Coubertin et au centre aquatique Les Hautes roches, au stadium Jean-Pellez, à la patinoire, au stade Gabriel-Montpied...).

+ **Soutien au monde économique**, avec des remises auprès des acteurs économiques impactés par les fermetures temporaires des équipements sportifs.

Accessibilité / Handisport

+ **Développement d'un partenariat avec le comité handisport 63** : mise en place de conditions d'accueil privilégié notamment au sein des équipements nautiques.

+ **Mise en place d'une démarche innovante pour l'expérience usager** dans les piscines Androsace et Jacques-Magnier.

+ **Formation des éducateurs sportifs.**

+ **Partenariats spécifiques mis en œuvre avec le Club Arvene Handisport, le Club Auvergne Rugby Adapté, le HCCA para ice Hockey.**

Renforcement de l'accompagnement du sport de haut niveau féminin

+ **Renfort financier** pour viser une pérennité des structures ASM Romagnat Rugby, Basket-ball Cournon-d'Auvergne, le Volley-ball club Chamalières, section féminine du Clermont Foot 63 et Hand-ball Clermont Auvergne.

+ **Accompagnement pour la naissance de l'association « Sport Féminin and co »** qui regroupe plusieurs clubs féminins de la métropole.

Année du Cyclisme

+ **Accueil du Tour de France** : le 12 septembre, Clermont-Ferrand est devenue Ville de Départ de la 14^e étape du Tour de France pour rejoindre Lyon. Le Tour de France a fait son retour à Clermont-Ferrand, après 32 ans d'absence.

+ **Critérium du Dauphiné 2020** : le 12 août, la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole ont accueilli le départ de la 1^{ère} étape du Critérium du Dauphiné 2020 « Clermont-Ferrand - St-Christo-en-Jarez ».

+ **Organisation du Championnat de France de BMX 2020** : une subvention de 25 000 € a été versée au Lempdes BMX Auvergne pour l'organisation du Championnat de France BMX 2020 qui a eu lieu du 16 au 18 octobre 2020.

Apprentissage de la natation

+ **Prévention des noyades** avec un renforcement de l'apprentissage.

+ **Projet Aisance aquatique des maternelles labellisé par le ministère des sports.**

+ **Projet J'apprends à nager.**

Investissements :

+ **Recrutement de la maîtrise d'oeuvre** pour le projet d'amélioration du confort thermique à la piscine Marcel-Boubat.

+ **Validation d'un complément d'offre au stade des Gravanches** avec la création d'un terrain de football synthétique.

+ **Validation du programme et du plan de financement** du projet de réhabilitation du centre aquatique Les Hautes Roches.

+ **Stade Gabriel-Montpied** : validation de la phase APS du projet d'extension des tribunes du stade Gabriel-Montpied et réflexion autour de l'anticipation de certains travaux en cas de montée du Clermont Foot 63.

PERSPECTIVES 2021

+ **Amélioration du confort thermique à la piscine Marcel-Boubat (Lempdes)** : début des travaux en septembre 2021, pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

+ **Passage en phase APD du projet de réhabilitation du centre aquatique Les Hautes-Roches** avec un objectif de démarrage des travaux en 2022.

+ **Dépôt des autorisations administratives dans le cadre du projet d'extension des tribunes du stade Gabriel-Montpied** avec objectif d'un démarrage travaux fin 2022.

+ **Mise à niveau du stade Gabriel-Montpied** pour permettre le déroulé de la saison sportive 2021/2022 du Clermont Foot 63 en Ligue 1.

+ **Patinoire** : relance des études pour la réhabilitation de la piste (travaux 2022/2023).

+ **Consolidation du projet de fonctionnement de l'Escapad'** avec notamment la mise en place du « Savoir rouler » en lien avec l'Education Nationale.

+ **Poursuivre le développement du sport féminin** : développement d'un centre de formation, accompagnement vers la professionnalisation et développement des structures adaptées aux attentes du haut niveau.

+ **Création de bourses pour sportifs** afin de développer un réseau de sportif haut niveau ambassadeur de la Métropole.

+ **Poursuivre l'amélioration de la prise en compte du handicap** dans l'accueil et la pratique sportive handisport.

+ **Camp de base Coupe du monde de Rugby 2023** : validation d'une convention avec le comité d'organisation pour accueillir une équipe étrangère sur le territoire pendant la compétition.

+ **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris** : valorisation des centres de préparation métropolitains labellisés afin d'accueillir des délégations étrangères pour des stages préparatoires et lors de la compétition en 2024.

LE SPORT

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

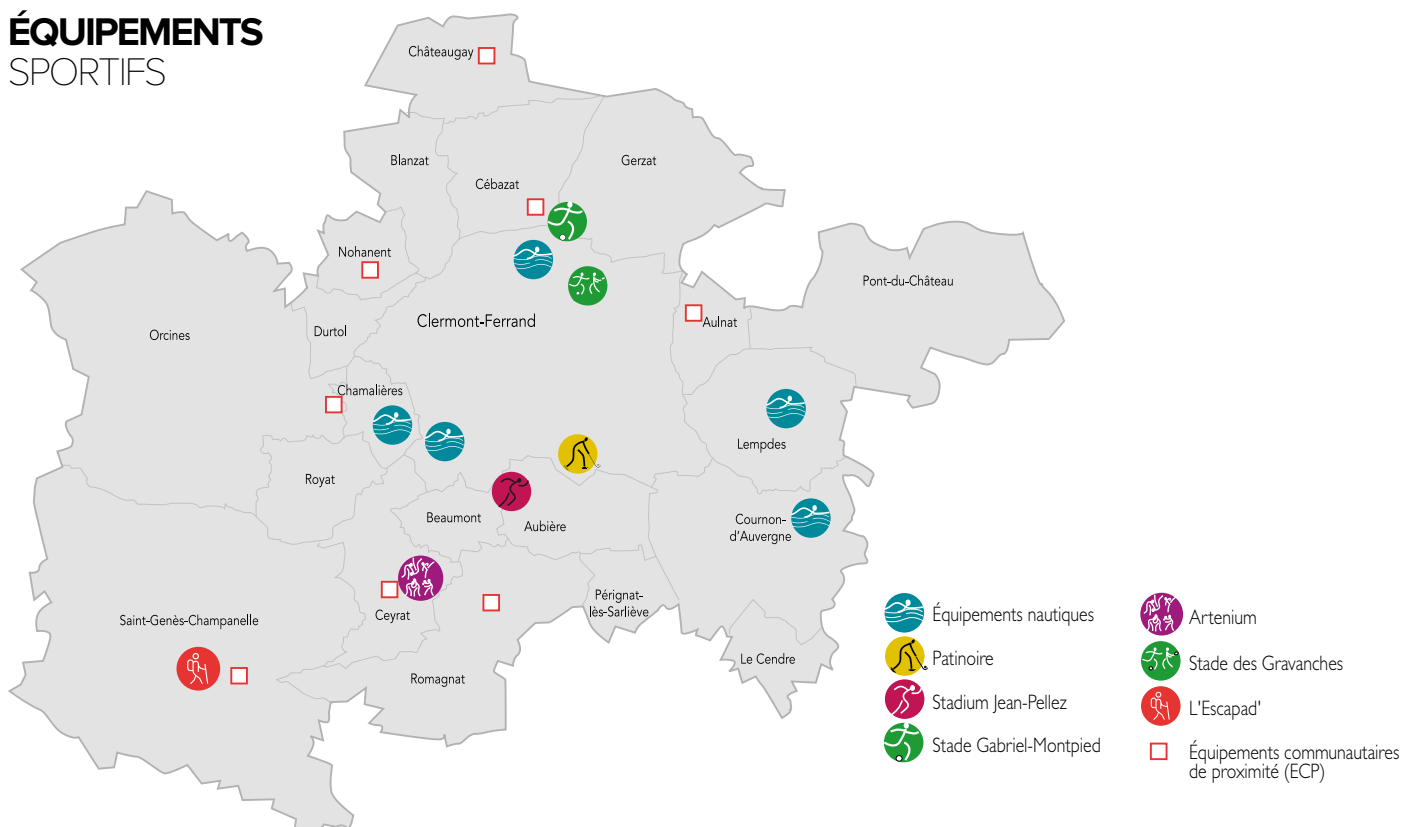
+ Fréquentation des équipements (crise sanitaire débutée en mars 2020)

Site	Artenium	Stadium Jean Pellez	Stade Gabriel Montpied	Stade des Gravanches	Patinoire	Escapad'	Stade nautique Pierre de Coubertin	Centre aquatique Les Hautes-Roches	Piscine Marcel Boubat	Piscine Androsace	Piscine Jacques Magner
2019	55 000	74 000	175 000	235 000	145 393	-	289 930	327 393	95 179	98 806	50 020
2020	4 503	32 532	76 280	119 780	57 241	1170	144 668	148 982	43 777	48 062	25 126

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Description	2019	2020
Consommation		
Produits de traitement de l'eau (ensemble des piscines) en T	8,5	5
Eau à la patinoire (en m³)	2 681	2 600
Eau pour les terrains de sport des Gravanches (en m³)	49 839	50 100
Eau (sanitaires et terrains) pour le stade Gabriel-Montpied (en m³)	26 479	25 800
Électricité éclairage des terrains au stade Gabriel-Montpied (en MW)	71,6	55

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



LE TOURISME

La direction Tourisme et Relations internationales participe à la définition et au suivi de la politique de développement touristique du territoire et au positionnement de la Métropole sur le champ des relations internationales en lien avec la Ville centre, le Département et la Région.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- DÉVELOPPER L'IMAGE ET LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DANS LEUR DÉVELOPPEMENT
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME URBAIN ET CULTUREL
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME D'AFFAIRES
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME SPORTIF ET PLEINE NATURE
- VALORISER UNE DESTINATION DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 2

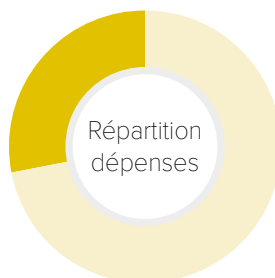
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 2 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

- Fonctionnement 1 969 869 €
- Investissement 766 610 €



Les recettes de fonctionnement (taxe de séjour, redevances diverses, etc.) s'élèvent à 1 064 340 €.

FAITS MARQUANTS 2020

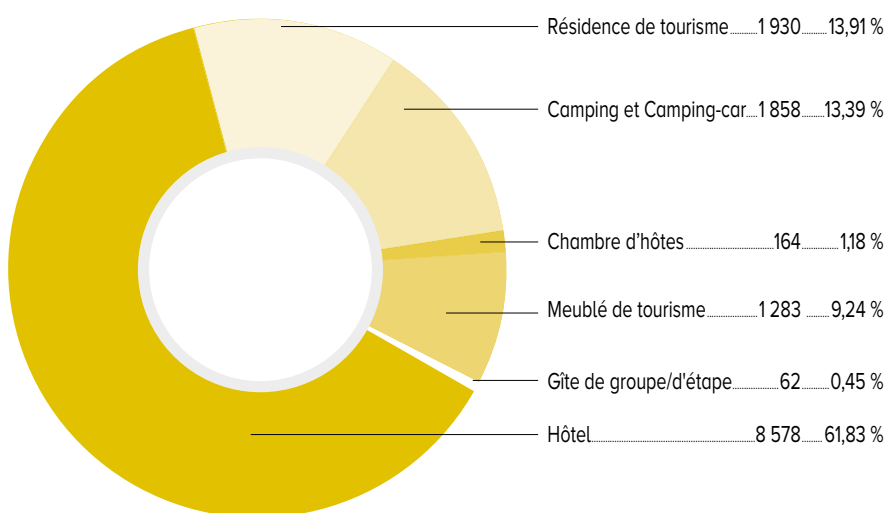
- + **Un contexte de crise sanitaire puis économique** inédit qui a fortement impacté l'activité touristique locale, nationale et internationale ainsi que les missions de la Direction tourisme.
- + **La gestion et le suivi des projets dans le cadre d'un confinement** : s'adapter à de nouvelles conditions de travail.
- + **L'accueil d'un nouveau Vice Président** en charge du Tourisme et du Thermalisme et partage des informations sur les missions et projets en cours.
- + **La réalisation du bilan du mandat précédent** et du premier Schéma de Développement Touristique de la Métropole lié à celui-ci.
- + **La prise en compte des orientations touristiques de la Métropole** au sein des autres documents cadres et schéma de la Métropole : PADD, PLU, projet Inspire, plan de circulation et de stationnement de la Métropole, schéma directeur de jalonnement, schéma de piétonisation de la Ville de Clermont-Ferrand...
- + **Une participation active aux réunions de la commission tourisme de France Urbaine** et aux groupes de travail mis en place pour contribuer au Plan de Relance du Gouvernement sur les volets touristiques.
- + **Le suivi du projet de lancement de l'Auberge de Jeunesse** dans le cadre d'un contexte contraint : arrêt du chantier pendant plusieurs semaines, suspension des négociations en cours avec le candidat pour la gestion de l'équipement dans le cadre d'un contrat d'AOT.
- + **Réflexion sur la mise en place d'aides** : recensement des statuts des acteurs touristiques (juridique, code naf, CA...) pour connaître plus finement le tissu local et pouvoir proposer des aides adaptées.

LE TOURISME

PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **1 030 000 nuitées touristiques** dont 65 % réalisées en hôtellerie..
- + **38 % de baisse de fréquentation** par rapport à 2019.
- + **2 737 curistes accueillis (- 64,6%)** sur 122 jours d'ouverture des Thermes
- + **2,7 M€ consacrés au développement du tourisme (+ 2 M€ d'aides d'urgence)** par Clermont Auvergne Métropole en 2020.
- + **13 875 lits marchands** (hors lits sur les OTA)

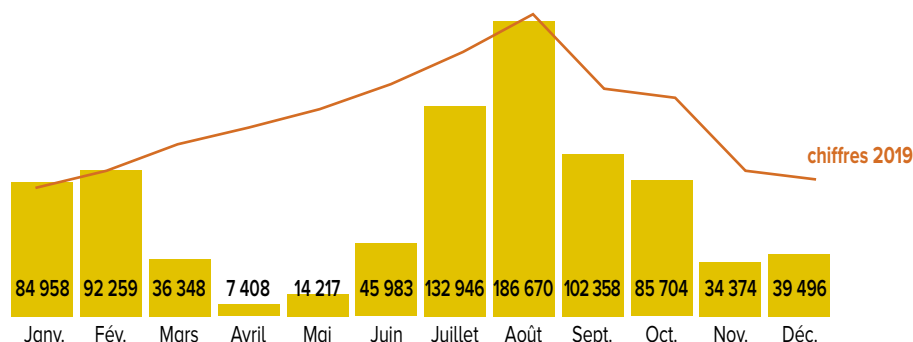
RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ / TYPE D'HÉBERGEMENT



Intégralité des logements ouverts à la location en 2020, hors logement plateformes

FRÉQUENTATION ANNUELLE / NBRE DE NUITÉES 2020

(hors nuitées plateformes)



PERSPECTIVES 2021

- + **Lancement du second Schéma Touristique Métropolitain**, installation de ses Comités de Pilotage et Technique, définition de son plan d'actions et déploiement.
- + **Lancement de l'élaboration du Schéma Métropolitain de Signalétique Touristique** en lien avec le Schéma Directeur de Jalonnement piloté par la DIAM, la Direction des Musées et du Patrimoine (projet de label Pays d'Art et d'Histoire) et les Villes de la Métropole.
- + **Préparation de l'ouverture au public de l'Auberge de Jeunesse** prévue début 2022.
- + Participation au groupe de travail, avec la Direction de la Culture et l'Office de Tourisme Métropolitain, en vue de la **création d'une structure de gestion et de valorisation du « Plateau de Gergovie et des Sites Arvernes »**.
- + **Élaboration d'un Schéma Métropolitain de circulation et de stationnement des bus de tourisme** : identifier et cartographier les sites et lieux de dépôt et reprise des clientèles des bus de tourisme sur la métropole et des lieux de stationnement longue durée afin d'en diffuser les informations pratiques aux autocaristes.
- + **Poursuite / accentuation de l'accompagnement des hébergeurs** et des porteurs de projet, poursuite de l'observation de l'évolution du parc d'hébergement touristique et des impacts de la pandémie.
- + **Aménagement du GR®89** et inauguration du parcours.

04

+

**art de vivre
& d'entreprendre**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Clermont Auvergne Métropole souhaite inscrire pleinement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme les piliers fondamentaux de son avenir, pour l'attractivité, le développement et le rayonnement du territoire métropolitain.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSOLIDER LE SOCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACCENTUER LA QUALITÉ DES ACTIONS DÉVELOPPÉES ET LEUR VISIBILITÉ AUX PLANS RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

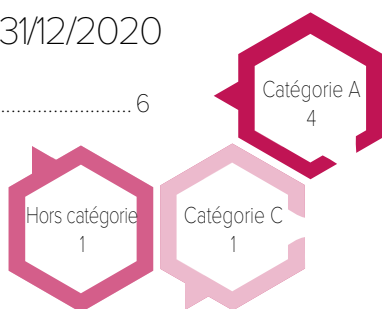
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLABORATIFS, STRUCTURANTS ET IDENTIFIANTS

ÉLABORER PUIS METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS LISIBLES ET ORIGINAUX EN FAVEUR DE LA RECHERCHE ET DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 6

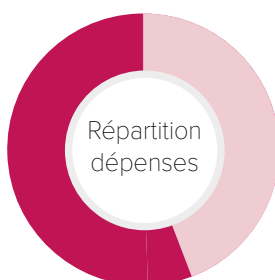
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 4,85 équivalents temps plein travaillés, 1 agent de la DAE travaillant en partie pour la DESRI.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 1 553 372 €

Investissement 1 955 000 €



La baisse des dépenses (subventions) d'investissement est due à la périodicité (fin de programmation CPER et solde de gros projets bâtimentaires notamment Eco-campus, Maison de l'Innovation). La prochaine programmation CPER et les versements associés s'étaleront à partir de 2021 jusqu'en 2027.

FAITS MARQUANTS 2020

- + **Urbact Urb-En Pact** : Clermont Auvergne Métropole lauréate en tant que chef de file du projet européen Urbact Urb-En Pact, dont l'objectif est d'encourager la coopération territoriale et le développement urbain durable. Sur les 23 nouveaux projets sélectionnés, deux seulement sont menés par des institutions françaises. Clermont Auvergne Métropole est à la tête d'un réseau des 8 villes ou territoires européens engagés dans le projet Urb-En Pact. Tous ambitionnent de devenir, d'ici 2050, un territoire à énergie positive.
- + **Mise en place de Clermont Auvergne Innovation**, filiale de valorisation unique de l'Université Clermont Auvergne et intégration de l'incubateur d'entreprises innovantes BUSI fin 2020.
- + **Lancement de l'incubateur HUBIC** dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC), porté par le cluster le Damier en septembre 2020 dans le cadre de la stratégie métropolitaine de soutien aux ICC.
- + **Volet ESRI du CPER 2021-2027** : de par son statut de Métropole, notre collectivité est devenue un partenaire à part entière de la Région et de l'État pour l'élaboration et l'accompagnement du volet ESRI du prochain Contrat de Plan.
- + **Poursuite du soutien à I-site** (engagement de 2.9 M€ sur 4 ans), 2020 étant l'année 4.
- + **Impact de la crise sanitaire et concomitamment du report des élections** : décalage du calendrier I-Site, retards dans la mise en oeuvre des projets soutenus (projets annulés, reportés, reconfigurés...), qu'il s'agisse des projets de territoire ou de ceux de la Direction (par exemple aap recherche-action). Annulation de la Clermont Innovation Week 2020 peu de temps avant son lancement du fait du confinement.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + Nombre de nouvelles allocations de recherche soutenues 6
- + Nombre de projets soutenus labellisés I-Site 6
- + Budget total annuel des projets labellisés I-Site 390 000 €
- + Nombre de projets impulsés par la Métropole avec des partenaires internationaux 3

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Direction de l'accompagnement des entreprises a pour vocation de créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises, proposer une offre claire et simple aux entreprises, aux investisseurs et financeurs.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

STRUCTURER UN ESPACE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

RENFORCER LA COHÉSION DE TOUS LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS DU TERRITOIRE

RENFORCER ET AMÉLIORER LA GESTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

VEILLER À UNE MEILLEURE INTÉGRATION URBAINE DES ZONES ÉCONOMIQUES

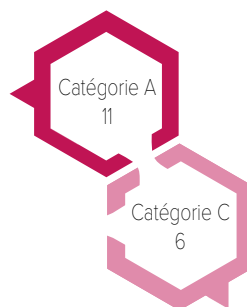
DÉVELOPPER DES SITES D'EXCELLENCE DE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....17

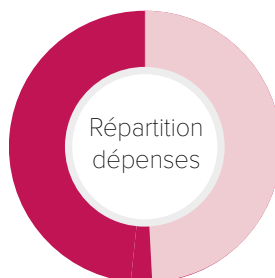
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 16,07 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement.....5 417 180 €

Investissement.....5 558 442 €



FAITS MARQUANTS 2020

+ Mission offre d'accueil

En matière de sûreté dans les ZAE :

- Réflexion sur un partenariat avec les différents acteurs de la sécurité et les entreprises de chaque pôle économique, déploiement de la vidéoprotection sur l'ensemble des ZAE,

En matière de requalification et d'aménagement :

- Poursuite des études de requalification des anciennes zones
- Poursuite de l'aménagement du pôle économique secteur nord (voie sud du Parc logistique)
- Réalisation de l'avant projet de requalification des espaces publics (pôle économique de Lempdes)
- Nouvelle orientation d'aménagement pour le Parc des Montels / hyperconnectivité, pôle de services et accent mis sur le développement durable.

Hisser le pôle économique du Brézet au rang de "quartier économique métropolitain".

+ Mission entrepreneuriat

- Développement des animations et des services en pépinières ainsi que dans les hôtels d'entreprises, valorisation des locaux, accompagnement des entrepreneurs hébergés...
- Soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise
- Développement économique dans les Quartiers Prioritaires
- Développement de l'accueil et de l'accompagnement des porteurs de projets.

+ Mission services aux entreprises

- Suivi des entreprises en difficulté (ACC-M et Luxfer), de la DSP COVAGE, du Comité syndical du Biopôle,...
- Gestion du dispositif « Coup de pouce »
- Gestion des aides exceptionnelles
- Aide à l'implantation des entreprises
- Pilotage de dossiers significatifs en investissement ou en développement
- Mise en réseau et coordination des différents acteurs qui facilitent l'installation de l'entreprise

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Animation du partenariat avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises et réalisation du diagnostic d'immobilier d'entreprise annuel.
- Mise en place des comités techniques, préparation des comités de pilotage avec Assemblia. Réflexion sur l'évolution d'un COPIL nouvelle formule.
- Suivi de l'étude aéroport 2030 dans le cadre de l'attractivité du territoire et des possibilités d'accueil d'entreprises.
- Participation au Comité Syndical de l'aéroport.

+ Mission économie sociale et solidaire

- Labellisation "Territoire commerce équitable".
- Proposition de 8 fiches actions ESS dans le cadre du Plan de relance.
- Accompagnement du Centre d'Innovation Sociale Clermont-Auvergne.
- « Le French impact » : animation des écosystèmes territoriaux labellisés.
- Accompagnement du territoire vers la résilience territoriale par l'élaboration d'un pré-programme et un programme de recherches et développement qui se déroulera jusqu'en juin 2023.

+ Mission économie numérique

- **Cluster Digital League** : soutien et développement de la filière numérique.
- Soutien des startups du numérique.
- Mise en place du programme des CoachWebs dans le but de favoriser la numérisation des commerçants/artisans/TPE et PME via l'accompagnement d'un expert.
- Réflexion sur un pôle de l'entrepreneuriat innovant 2021-2024 (extension de Turing 22 et projet de réhabilitation de la zone de Cataroux de Michelin).
- **OrbiMob'** : ambition collective du territoire de la Métropole clermontoise et de l'Auvergne, qui se lance le défi de devenir en quelques années un pôle de référence en termes d'éducation, recherche, expérimentation, mobilisation citoyenne et développement économique sur les mobilités territoriales performantes et durables.

LES STRUCTURES SUBVENTIONNÉES

+ ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) développe le micro crédit pour les personnes exclues du système bancaire. Subvention : 25 000 €	81 microcrédits octroyés pour créer ou développer leur entreprise
+ APPUY CRÉATEURS s'adresse à des créateurs auvergnats (en majorité demandeurs d'emploi), souhaitant tester leur projet d'activité économique en grandeur nature, dans un cadre sécurisé. Subvention : 20 000 €	± 110 entrepreneurs dans la CAE sur la Métropole
+ FRANCE ACTIVE AUVERGNE accompagne le montage économique et financier des projets en proposant des garanties sur emprunt bancaire, apports remboursables ou primes. Subvention : 50 000 €	52 entreprises accompagnées et financées
+ RÉSEAU ENTREPRENDRE AUVERGNE, accompagne les porteurs de projet créateurs d'emplois, au travers d'un réseau de chefs d'entreprises et d'un financement. Subvention : 25 000 €	7 lauréats accompagnés
+ BGE AUVERGNE accompagne les porteurs de projet depuis le montage du projet jusqu'à la concrétisation et le développement de l'entreprise. Subvention : 15 000 €	246 personnes accompagnées
+ INITIATIVE CLERMONT METROPOLE accompagne et finance la création d'entreprises au travers de prêts personnels sans garantie ni intérêt. Subvention : 55 000 €	93 porteurs de projet financés
+ COAGIR accompagne les personnes qui souhaitent tester leur projet dans le cadre d'un parcours structuré et sécurisant. Subvention : 10 000 €	61 personnes accompagnées
+ AUVERGNE BUSINESS ANGELS accompagne les entrepreneurs en mobilisant les investisseurs privés de proximité. Subvention : 10 000 €	5 dossiers instruits

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre d'entrepreneurs accompagnés.....	655
+ Nombre de personnes sensibilisées à l'entrepreneuriat dans les quartiers.....	172
+ Nombre d'entreprises hébergées en pépinières et hôtels d'entreprises.....	64
+ Nombre d'emplois en pépinières et hôtels d'entreprises.....	235
+ Nombre de dossiers d'implantation suivis.....	279
+ Surfaces vendues en zones d'activités.....	18 271 m ²

PERSPECTIVES 2021

- + **Poursuite des projets de requalification des zones** : Brézet, Cournon, Gare de Clermont, Clermont Sud Aubière, la Pardieu, le Parc Logistique...
- + **Mise en oeuvre de la stratégie en matière de sûreté dans les zones d'activités économiques.**
- + **Développement économique dans les Quartiers Prioritaires.**
- + **Gestion des dispositifs liés au plan d'urgence tout au long de l'année 2021.**
- + **Prolongation du dispositif de soutien aux actions de proximité « Coup de Pouce ».**
- + **Suivi de dossiers sensibles (ex : ACC-M et Luxfer), du dossier 5G et de la DSP Covage.**
- + **Mise en place du Comité d'orientation de Stratégie Économique.**
- + **Participation au « Club aéroport 2030 »** pour définir la stratégie de développement des lignes et d'intégration de la plateforme à l'agglomération.
- + **Élaboration du projet stratégique et opérationnel pour le développement de l'ESS et de l'innovation sociale pour les années 2021/2026.**
- + **Conduite du projet d'extension de Turing 22.**
- + **OrbiMob' Clermont Auvergne** : développer l'action collective de l'écosystème métropolitain sur la mobilité durable.

L'EMPLOI ET L'INSERTION

En matière d'insertion, la Métropole porte le **Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** qui agit pour l'insertion professionnelle des publics adultes très éloignés de l'emploi et soutient les 2 missions locales pour l'emploi des jeunes.

En matière de coordination des politiques jeunesse, la direction **Emploi Insertion Solidarité** a poursuivi la mise en œuvre des nouvelles compétences : le **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)** et la prévention spécialisée.

L'année 2020 est également la première année de contractualisation avec l'État au titre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SOUTENIR ET IMPULSER DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRITOIRE

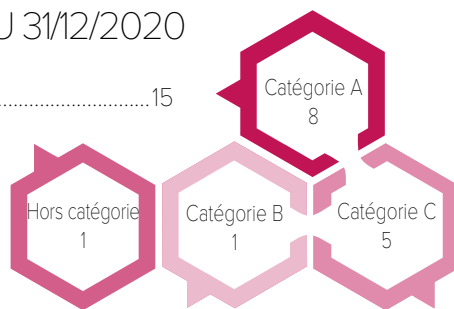
METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE

ORGANISER LE FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES

METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DU PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents.....15

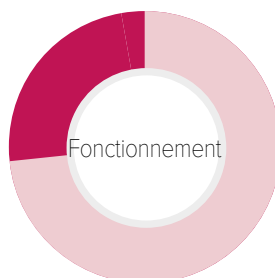


Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 12,82 équivalents temps plein travaillés.

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement

Dépenses3 236 775 €
Recettes.....1 175 326 €



FAITS MARQUANTS 2020

Insertion :

- + 1 530 personnes privés d'emplois accompagnés par le PLIE en 2020.
- + Lancement du 6^e chantier d'insertion Textile confié à l'association Mains Ouvertes (création d'un centre de tri à Gerzat).
- + Poursuite de la mobilisation du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de l'avenant au protocole d'accord PLIE 2015-2021.
- + 320 000 heures de travail dans le cadre des clauses sociales et environnementales.
- + Lancement d'une candidature Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Gerzat-Les vergnes.

Coordination des politiques jeunesse :

- + Soutien aux 2 missions locales qui ont accompagnées 4 700 jeunes.
- + 2 100 jeunes bénéficiaires d'une aide dans le cadre du Fond d'Aide aux Jeunes, contre 1 200 en 2019. 92 % des aides accordées le sont au titre de la subsistance.
- + Déploiement de la prévention spécialisée sur le quartier prioritaire de la Fontaine-du-Bac à Clermont-Ferrand.

Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté

- + Lutte contre la fracture numérique.
- + Renforcement des lieux de proximité pour l'accès aux droits.
- + Soutien aux épiceries solidaires.
- + Renforcement de l'accompagnement des personnes en situation de mal logement et des femmes vulnérables.

05

durabilité
& **responsabilité**

UNE MÉTROPOLE DURABLE

La direction, mutualisée entre la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand assure les missions suivantes :

- Animer de façon transversale et évaluer la prise en compte des enjeux du développement durable dans l'ensemble des politiques de la collectivité, en particulier sur les aspects Énergie/Climat, qualité de l'air et biodiversité.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement, de valorisation et de protection du patrimoine naturel
- Assurer des actions concourant aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables en assumant notamment le rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie

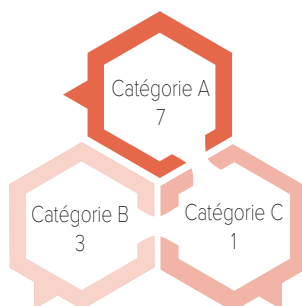
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- ÊTRE ENGAGÉ SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- VALORISER ET PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 11

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 10,65 équivalents temps plein travaillés.

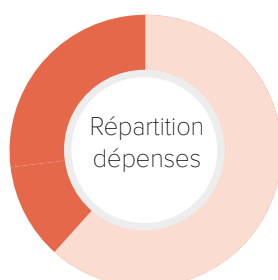


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 709 390 €

Investissement 441 850 €



FAITS MARQUANTS 2020

+ Développement des énergies renouvelables :

- Poursuite de la procédure de consultation pour la création et l'exploitation d'un nouveau réseau de chaleur sur le quartier Saint Jacques et ses environ (projet dénommé Saint Jacques +), sous forme de concession de service public confiée à une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) : finalisation du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres initiales.
- Reprise des avenants d'extension / interconnexion des réseaux de chaleur de Clermont Nord adoptés en 2019, pour d'une part tenir compte du décalage dans le temps lié à la crise sanitaire, et d'autre part faire évoluer le projet qui desservira désormais le site Cataroux de Michelin et comportera une part d'énergie de récupération fournie par ce même site.
- Analyse avec l'Aduhme des potentialités d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux et métropolitains (projet Solaire Dôme).
- Mise à disposition de parkings métropolitains pour la pose d'ombrières photovoltaïques : le candidat retenu est la société Ombrières d'Auvergne, filiale d'Assemblia en partenariat avec une entreprise spécialisée, See You Sun.

+ Préservation de la biodiversité

- Mise en œuvre du plan de gestion quinquennal de l'Espace Naturel Sensible des Côtes de Clermont, conformément au planning prévisionnel (à l'exception des actions d'animation annulées en raison de la crise sanitaire).
- Montée en charge de l'Atlas de la biodiversité C.Biodiv, porté en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), l'Europe et la Région, avec une inauguration officielle au parc Montjuzet.
- Déploiement des premiers permis de végétaliser, transfert du dossier vers la Direction de l'Espace Public et de la Proximité pour la généralisation du dispositif.

UNE MÉTROPOLE DURABLE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Qualité de l'air :

- Signature d'une convention de financement avec la Région à hauteur de 4 M€ pour des actions permettant d'améliorer la qualité de l'air.
- Publication du décret sur les Zones à Faibles Emissions - mobilité : grâce à l'amélioration des concentrations d'oxydes d'azote sur le territoire métropolitain, Clermont ne fait plus partie des zones soumises à cette obligation. L'étude se poursuit pour voir si une ZFE volontaire peut être mise en place.

+ Animation et sensibilisation :

- Clermont est sélectionnée pour être cheffe de file d'un projet européen Urban Pact qui vise à renforcer, en lien avec nos partenaires locaux et en bénéficiant des retours d'expérience d'autres villes européennes, l'ambition de devenir un territoire à énergie positive.
- Programme enrichi pour les semaines européennes du développement durable, qui s'étalent sur 3 semaines entre septembre et octobre suite à la crise sanitaire et au report des animations, et comporte notamment les « rencontres de la transition » pour permettre à tous les acteurs de se rencontrer et de partager leurs expériences.
- Animation du réseau des référents transition au sein des 2 collectivités adhérentes (métropole et ville de Clermont-Ferrand).
- Élaboration du nouveau Plan de Mobilité Employeur, avec des modalités de consultations adaptées au contexte sanitaires.

+ Réseaux de chaleur urbains / Énergie renouvelable :

- Nombre de réseaux de chaleur urbains 4
- Volume de chaleur renouvelable délivrée 53,2 GWh (55,6 en 2019)
- Émissions de gaz à effet de serre évitées 18 496 TeqCO₂ (19 387 en 2019)
- Montant des subventions attribuées dans le cadre du contrat sur la production de chaleur renouvelable 211 149 €

+ Écologie opérationnelle et animations

- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à la biodiversité 179 (257 en 2019)
- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à l'énergie 74
Les autres thèmes (déchets, eau domestique et rivière, transport) sont pilotés par d'autres Directions
- Nombre de personnes touchées par des événements de sensibilisation grand public 560 (650 en 2019)

PERSPECTIVES 2021

- + **Reprise d'une démarche intercommunale pour la gestion du site des Côtes dans son ensemble** (5 communes concernées).
- + **Projet de parc urbain assurant des fonctions de bassin d'orage dans le secteur Galaxie-Fontgiève** : reprise des échanges avec la société Intermarché pour finaliser les échanges préalables, stabilisation du contour du projet.
- + **Fin de la consultation pour le projet Saint Jacques +** et attribution du contrat de concession.
- + **Finalisation du nouvel avenant « Cataroux » sur les réseaux de Clermont Nord**, permettant une nouvelle baisse tarifaire à l'entrée en vigueur du raccordement du site.
- + **Ouverture de la 1^{ère} station publique GNC / bioGNC du territoire.**
- + **Renforcement des partenariats associatifs**, notamment avec la mise en place des ateliers citoyens des transitions avec Alternatiba63.
- + **Développement des actions en faveur de l'agriculture urbaine**
- + **Structuration de la direction dans le cadre de créations de postes**

06



**les moyens
de l'action**

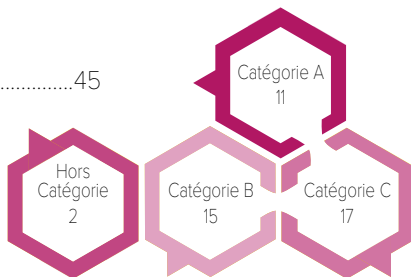
LES SERVICES SUPPORTS

RELATIONS HUMAINES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents45

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 41,84 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS TOUTE LEUR VIE PROFESSIONNELLE

ANTICIPER L'ADÉQUATION ENTRE LES MOYENS HUMAINS ET LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ

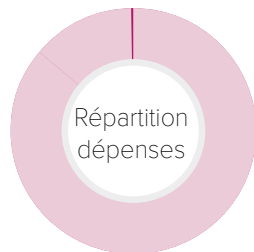
PILOTER, MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE ET LE BUDGET RH

ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL ET COORDONNER LES INSTANCES PARITAIRES

GARANTIR AVEC LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement .. 75 858 266 €
Investissement 44 393 €



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire** : participation active à toutes les actions de communication interne au cours de cette période d'isolement, avec l'objectif de maintenir le contact avec l'ensemble des directions et organisations syndicales.
- + **Élections** : participation à l'accueil administratif des nouveaux élus, collaborateurs de cabinet et collaborateurs de groupes politiques.
- + **Télétravail** : présentation du rapport au Comité technique au mois de novembre suivi de l'adoption d'une délibération par le Conseil métropolitain. Mise en oeuvre prévue au 1^{er} septembre 2020.
- + **Nouveaux chantiers** : de nouveaux chantiers à enjeux, tels que la définition des lignes directrices de gestion et la réforme du temps de travail (passage aux 1607 heures) ont démarré à l'automne.
- + **Prévention des risques professionnels** : conduites par la cheffe de service santé, sécurité, qualité de vie au travail, de nouvelles actions visant à développer la qualité de vie au travail se sont concrétisées (constitution du réseau des assistants de prévention, redéfinition des analyses d'accidents de service, des visites de sites du CHSCT mieux préparées et encadrées...).
- + **Management** : le dialogue de gestion avec l'ensemble des directions a été renforcé dans l'objectif d'apporter un appui et un accompagnement des services pour les aider à traverser au mieux cette période complexe. En parallèle le projet d'accompagnement au management a pu être proposé et validé par l'exécutif à l'automne 2020.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Prospective**
 - Nombre de recrutements133
 - Nombre de jurys170
 - Nombre de mises à jour de fiches de postes120
 - Nombre d'apprentis46
 - Nombre de jours de formation en interne742
 - Nombre de jours de formations extérieures1 367
- + **Statut, rémunération**
 - Nombre de payes 24 609
 - Nombre d'arrétés 2 106
- + **Santé, prévention**
 - Nombre accidents imputables125
 - Nombre de visites médicales905
 - Nombre de réunions avec les organisations syndicales 15
 - Nombre de réunions du Comité Technique4
 - Nombre de Comités d'Hygiène et de Sécurité 5

PERSPECTIVES 2021

- + **Plan de développement des compétences** : établi pour les trois ans à venir, à partir du recueil des besoins des Directions, il sera présenté au Comité technique de mars 2021.
- + **Plan d'accompagnement managérial** : restitution des réflexions menées dans le cadre d'ateliers réalisés à l'attention des encadrants de la Métropole. Présentation des actions à venir prévues pour septembre 2021.
- + **Prévention des risques** : le réseau des assistants de prévention étant constitué, les acteurs sont formés et les premières actions lancées. L'action prioritaire sera l'actualisation et la rédaction des documents uniques.
- + **Temps de travail** : l'année 2021 sera marquée principalement par l'adoption des lignes directrices de gestion mais aussi par les réflexions portant sur le temps de travail et l'objectif d'atteindre les 1 607 heures au 1^{er} janvier 2022.

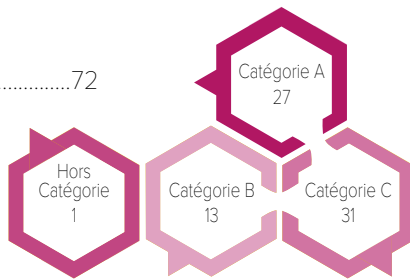
LES SERVICES SUPPORTS

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents72

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 68,14 équivalents temps plein travaillés.

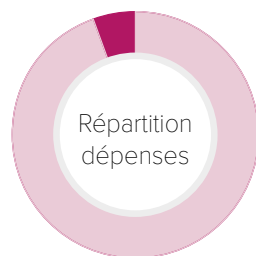


MISSIONS PRINCIPALES

- ASSURER LA GESTION DES INSTANCES ET DES SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA MÉTROPOLE
- CONSEILLER LES SERVICES SUR LEUR POLITIQUE ACHAT ET PASSER LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS
- SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACTES ET POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ
- RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement3 058 481 €
Investissement171 989 €



Les services juridiques et commande publique sont mutualisés entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires.

En dehors de la masse salariale, le budget de fonctionnement de la DAJA est principalement composé des dépenses en fonctionnement bâtiminaire et moyens pour les services, en primes d'assurances et en annonces et insertions pour les achats passés par la commande publique. L'augmentation de ces dépenses a été fortement limitée grâce à la passation de marchés permettant d'optimiser les coûts (marché de copieurs, marché d'assurances notamment, une rationalisation étant également attendue sur la gestion de la flotte automobile).

L'investissement pour la DAJA est constitué par des acquisitions mobilières et immobilières principalement.

FAITS MARQUANTS 2020

L'année 2020 a été marquée par deux événements majeurs, la crise sanitaire et le renouvellement des instances qui ont eu un retentissement particulier sur le travail des collectivités.

- + **Pour le service juridique** : baisse temporaire des questions posées (en mars/avril 2020), gestion de questions ou de sinistralités de crise (demande de réponses immédiates avec peu de recul sur des dossiers potentiellement à fort enjeu), complexification des questions de fond et accroissement induit de leurs durées de traitement.
- + **Pour le service commande publique** : attribution des marchés urgents nécessaires à la continuité du service public durant la crise sanitaire (acquisition de masques grands publics), lancement d'un marché global de performance pour la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la construction de l'équipement sportif et associatif Saint-Jean, déploiement de la nouvelle organisation du service retardée par la crise sanitaire, attribution du marché relatif aux travaux des filières de traitement des eaux et des boues et de valorisation énergétique de la station d'épuration des Trois-Rivières.
- + **Pour le service administration générale** : préparation et installation du nouveau mandat suite aux élections municipales et communautaires de mars et juin 2020, poursuite des instances à distance en visioconférence, adaptation aux mesures dérogatoires provisoires (report du second tour des élections, Conseil et Bureau provisoires mixtes entre les 2 tours), renouvellement et verdissement de la flotte de véhicules, mise en place du premier marché des cartes accréditives (carburant TOTAL et lavage), centralisation des achats de matériels sanitaires destinés aux agents (masques chirurgicaux, tissus, gel hydroalcoolique).

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Actions juridiques**
 - Saisines du service1 870
- + **Commande publique**
 - Marchés notifiés / Métropole 222
 - Marchés notifiés / Ville de Clermont-Fd 133
 - Montant des marchés119 576 360 €
 - Nbre d'heures de clauses d'insertion 306 601
- + **Administration générale**
 - Conseils métropolitains 7
 - Bureaux métropolitains27
 - Commissions thématiques41
 - Délibérations507
 - Courriers reçus41 870

PERSPECTIVES 2021

- + **Poursuivre l'accompagnement des services métier et des communes** pour une meilleure prise en charge du risque juridique.
- + **Poursuite de la digitalisation** du service de la Commande Publique.
- + **Déploiement effectif du projet de dématérialisation des envois des convocations** avec projets de rapports pour les Bureaux, Commissions et Conseils métropolitains (mise à disposition de tablettes pour les élus et déploiement du logiciel I-DELIBRE).
- + **Élaboration d'une charte de l'achat durable.**

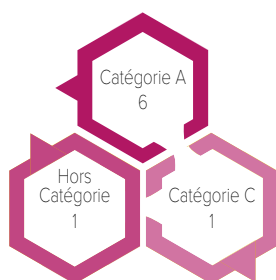
LES SERVICES SUPPORTS

PILOTAGE & PERFORMANCE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 8

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 6,88 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES DE LA MÉTROPOLE

METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

ÉVALUER ET SUIVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

DÉVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE AVEC LES DIRECTIONS MÉTIERS

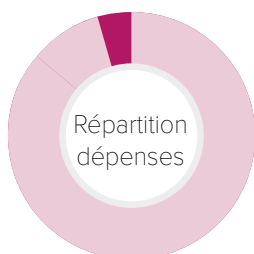
RÉALISER LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE ET EXTERNE ET LES ANALYSES DE COÛTS

SÉCURISER LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET INFORMER LES SERVICES

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 44 307 €

Investissement 2 028 €



Achat d'un nouveau logiciel d'animation de réunion « Klaxoon », indispensable pour les réunions de production à distance.

Investissement dans des bornes d'interrogation des usagers

Acquisition d'un logiciel de production et d'analyse d'enquêtes et de formulaires (Sphinx).

FAITS MARQUANTS 2020

- + **Orientation conseil en innovation publique**, dans une optique d'intégration de la notion d'expériences usagers dans la gestion des projets de construction des nouveaux services à l'utilisateur.
- + **Lancement des évaluations** de la politique formation, du rapport T2 du schéma cyclable et de la politique achat.
- + **Acquisition de deux bornes de satisfaction** qui ont été mises à disposition des Directions qui souhaitent évaluer la satisfaction de leurs usagers sur le terrain.
- + **Développement de l'accompagnement des Directions à la mise en place d'enquêtes de satisfaction** (formation au logiciel, conseil sur les questionnaires et sur l'analyse des données...).
- + **Déploiement de l'outil d'aide à la décision (SIAD)** permettant aux managers de piloter leur activité

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Organisation et qualité**
 - Nombre de directions accompagnées 7
 - Documents chartés 576
 - Procédures modélisées 67
 - Projets transversaux accompagnés ou portés 5
- + **Évaluation des politiques publiques**
 - Nombre d'évaluations lancées 2 (Rapport T2 schéma cyclable / Évaluation de la politique formation)
- + **Conseil de gestion**
 - Dossiers FSE instruits 11
 - Dossiers FSE contrôlés 12
 - Nombre d'études de coûts 7
 - Nombre de DSP contrôlées 7
- + **Systèmes de pilotage / SIAD**
 - Nombre de vues dans le SIAD 1 575
- + **Délégué à la protection des données**
 - Communes adhérentes au pack CIL 10
 - Nombre de déclarations dans le registre DPO 1 000

PERSPECTIVES 2021

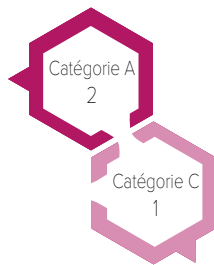
- + **Outil de gestion de projets** : déploiement à l'ensemble des directions, interfaces SIG et financière à étudier et réaliser, transfert à une mission Pilotage.
- + **Mise en oeuvre d'un laboratoire d'innovation publique** : conception d'une salle de créativité, structuration d'une offre de service adossée à un labo d'innovation, animation d'un réseau de référents innovation (façonneurs internes).
- + **Lancement du second plan pluriannuel d'évaluations des politiques publiques** avec plusieurs projets évaluations prévus (plan de relance économique, collecte des déchets, égalité hommes-femmes).
- + **Renouvellement du marché de prestation de contrôle comptable et financier** des structures privées et publiques.
- + **Réappropriation du SIAD** avec création de requêtes pour les Directions et fiabilisation des données.
- + **Poursuite de la cartographie des risques associatifs** avec un périmètre plus étendu.

LES SERVICES SUPPORTS

POLITIQUES CONTRACTUELLES & ALLIANCE DES TERRITOIRES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents 3
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 3,00 équivalents temps plein travaillés.



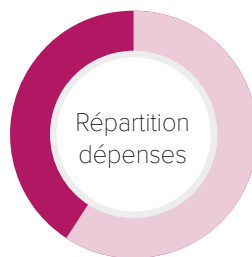
MISSIONS PRINCIPALES

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 1 441 038 €
Investissement 990 110 €



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Bouleversement de l'organisation de la Direction dû à la crise sanitaire.**
- + **Ralentissement de la préparation de la contractualisation** avec L'État et la Région en raison de la pandémie.
- + **Retard des élections** entraînant un report du calendrier des décisions sur l'arbitrage des projets.
- + Arrivée d'un **nouveau Directeur Général des Services.**
- + **Attribution d'une dotation de soutien à l'investissement local** à hauteur de 1,2 millions d'euros, engendrant la constitution de 3 dossiers à savoir la bibliothèque Amélie-Murat, la déchetterie de Gerzat et la déchetterie de Romagnat.
- + **Les annonces du plan de relance ont permis de faire remonter des dossiers additionnels** sur la pépinière d'entreprises Jean-Claret, le changement de la chaufferie du musée Bargoin, le stade Jean-Pellez, le Dojo et la bibliothèque René-Guy-Cadou à Beaumont.
- + **Des candidatures aux appels à projets sur la mobilité cyclable ont été lauréates.**

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + Nombre de délibérations proposées 27
- + Nombre de conférences des DGS 7
- + Nombre de dossiers de demande de subvention 17
- + Montant global des subventions demandées 3 933 839 €
- + Montant global des subventions encaissées 1 928 934 €

PERSPECTIVES 2021

- + **Mise en place du Contrat de relance et de Transition écologique.**
- + **Finalisation de la contractualisation du CPER** 2021-2027.
- + **Participation à la réflexion prospective** « Demain le Grand Clermont ».
- + **Préparation du contrat avec l'État** sur l'opération de revitalisation du territoire.
- + **Reprise des contacts pour les contrats de réciprocité.**

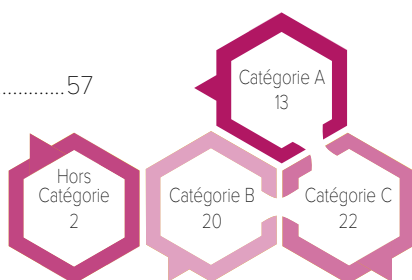
LES SERVICES SUPPORTS

USAGES NUMÉRIQUES

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents57

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 50,34 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA COLLECTIVITÉ

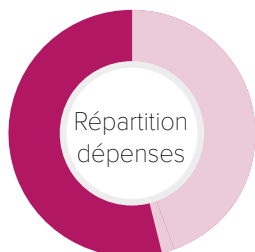
ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS MÉTIERS DANS LEURS DÉMARCHES DE TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES

DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES POUR L' « USAGER CITOYEN » AFIN DE LE RAPPROCHER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 1 644 985 €

Investissement 1 912 752 €



La Direction des Usages Numériques (DUN) est mutualisée entre la Métropole et certaines communes membres.

FAITS MARQUANTS 2020

- + **Mise en place du travail à distance** : la crise sanitaire a demandé à la Direction des Usages Numériques d'agir rapidement sur les matériels à mettre à disposition des agents ainsi que sur le système d'information, pour transformer les outils existants et permettre au plus grand nombre d'agents de s'y connecter en même temps (remplacement des infrastructures sous-dimensionnées, préparation de nouveaux modes de connexion aux applications, adaptation et test

des applications, mise en place de nouveaux outils de communication, acquisition de licences d'accès à distance au système d'information, dotation en pc portables et en matériel, accompagnement des nouveaux usages...).

- + **Cyberattaque : tentative de piratage du système d'information de la Ville et de la Métropole** : suite aux modifications importantes apportées sur le système d'information pour ouvrir des accès dans le cadre du travail à distance durant le 1^{er} semestre 2020, la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand ont subi une cyberattaque en juin 2020. Une société de cybersécurité clermontoise a été contactée afin de lancer un audit de sécurité et corriger la situation pour éviter un risque de blocage global du système.
- + **Finalisation du projet de réorganisation de la DUN** : les travaux engagés en 2019 ont pu être finalisé en 2020. Ce travail a permis de revoir l'organigramme de la direction pour identifier la structuration de 2 services et 7 pôles.
- + **Changement de messagerie** et migration vers la plateforme Microsoft Office 365.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Assistance et relation utilisateurs**
 - Nombre d'utilisateurs 4 200
 - Nombre de postes 3 832
dont 1 670 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de téléphones fixes 3 006
dont 1 976 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de sites interconnectés 272
dont 102 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de tickets résolus en moyenne/mois 1 800
- + **Infrastructure et production**
 - Nombre de demandes 971
dont 538 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- + **Applications et usages métiers**
 - Nombre de projets de développement traités 89
dont 42 au sein de Clermont Auvergne Métropole
- + **Système d'information géographique**
 - Nombre d'utilisateurs 772
dont 487 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de thématiques métiers et référentiels 58

PERSPECTIVES 2021

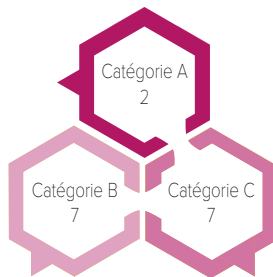
- + **Structuration et déploiement des outils de télétravail** : le travail à distance a été fortement déployé lors des confinements de 2020, Dans la continuité de cette démarche, ces derniers sont étendus à la globalité des agents.
- + **Sécurisation des accès réseaux** : en 2021 les équipements centraux de sécurité de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole vont être remplacés par des solutions communes.
- + **Convergence vers des outils collaboratifs** : inéluctable et nécessaire pour aborder le télétravail dans de bonnes conditions.

LES SERVICES SUPPORTS

INGÉNIERIE PATRIMONIALE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents16
 Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 14,50 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

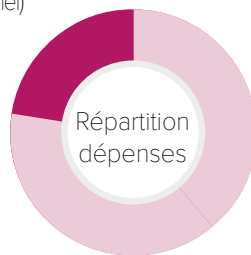
ASSURER LA MAINTENANCE QUOTIDIENNE DU PATRIMOINE BÂTI (HORS PROCESS METIER)

ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE LE SCHÉMA DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU PATRIMOINE BÂTI AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

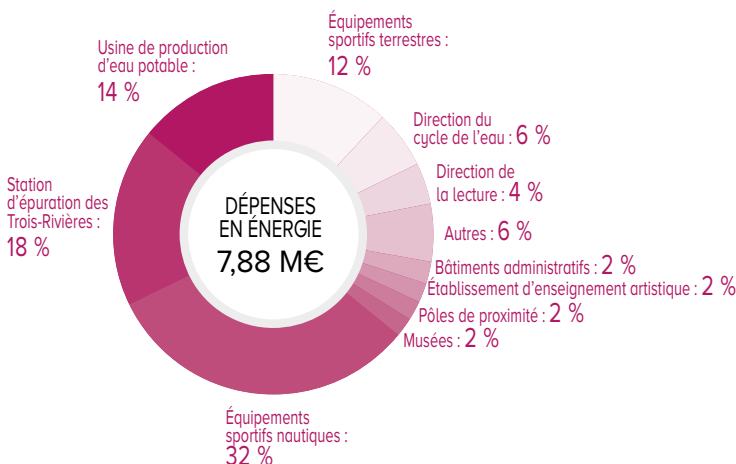
ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE GESTION DE L'ÉNERGIE SUR LE PATRIMOINE BÂTI EN LIEN AVEC LES DIRECTIONS UTILISATRICES

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement ..8 400 000 €
 Investissement2 450 000 €



INDICATEURS D'ACTIVITÉ



FAITS MARQUANTS 2020

- + **Crise sanitaire** : l'évolution des contraintes sanitaires a nécessité, en lien avec le service qualité de vie au travail et le médecin de prévention, la rédaction d'un nouveau cahier des charges pour les prestations de nettoyage. Afin d'accompagner la reprise des chantiers, un plan des conditions sanitaires à respecter a été élaboré par la DIP, partagé avec les acteurs de la construction et mis en application lors de la reprise d'activité. Un groupe de travail des acteurs de la construction s'est constitué durant le premier confinement afin de rédiger une Charte partenariale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers dans le Puy-de-Dôme en situation de crise sanitaire liée au COVID-19 dont la Métropole a été signataire.
- + **Déménagement de la direction dans le bâtiment Magellan** : travail collaboratif de l'ensemble des agents de la DIP sur l'évolution de leurs pratiques professionnelles (mobilité, espaces ouverts, espaces partagés,...) en vue du déménagement dans le bâtiment Magellan en 2021.
- + **Montée en compétence BIM** : suivi du projet de réhabilitation du centre aquatique Les Hautes-Roches avec un AMO BIM, structuration du cahier des charges BIM métropolitain.
- + **Élargissement** de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité (CMA) aux compétences Culture et Communication par rapport à la CMA de 2019.
- + **Impulsion d'une démarche de travail transversale entre les Directions** notamment par la création de groupes de travail où chaque demandeur doit expliciter son besoin, ses contraintes et piloter son projet d'évolution.

PERSPECTIVES 2021

- + **Restructuration de la Direction en 5 pôles** (travaux neufs / travaux entretien maintenance / dépannage / administratif et financier / gestion GMAO - BIM).
- + **Audits et diagnostics énergétiques** sur 6 bâtiments gros consommateurs d'énergie.
- + **Institutionnalisation du rapport de CMA** (Commission Métropolitaine d'Accessibilité) en document officiel métropolitain.
- + **Travail trimestriel sur le taux de mandatement** des prestations récurrentes afin de réduire au maximum les reports en fin d'année.
- + **Mise en production de l'outil GMAO** (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur).
- + **Groupe de travail sur les ECP** avec les DGS des communes volontaires afin de doter les élus d'éléments factuels en vue des arbitrages sur la gestion des ECP.
- + **Décret tertiaire** : saisie des sites relevant du décret tertiaire sur la plateforme OPERA.

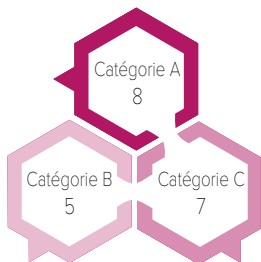
LES SERVICES SUPPORTS

STRATÉGIE FINANCIÈRE

DONNÉES RH AU 31/12/2020

Agents20

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2020 s'élève à 20,19 équivalents temps plein travaillés.



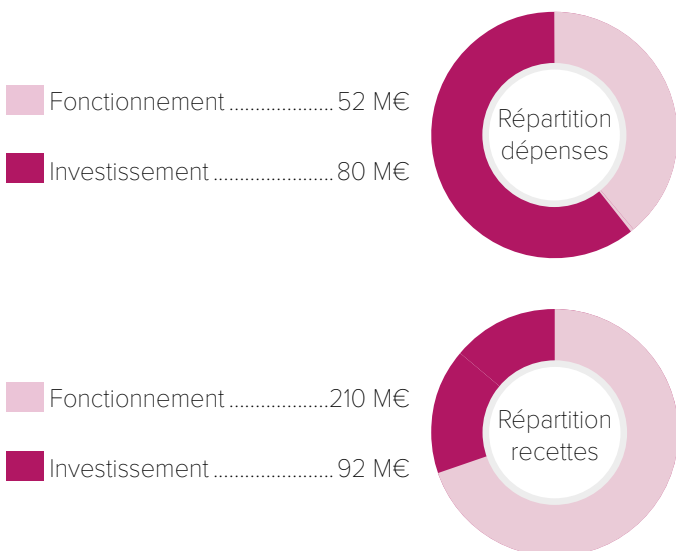
MISSIONS PRINCIPALES

ANTICIPER LES BESOINS ET CAPACITÉS DE FINANCEMENT DE LA MÉTROPOLE EN S'APPUYANT SUR LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE, LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS ET L'OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES

PRÉPARER ET EXÉCUTER LES BUDGETS

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AVEC LES COMMUNES, NOTAMMENT AVEC L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)



FAITS MARQUANTS 2020

+ **Crise sanitaire** : mise en place d'une veille active sur la mesure des incidences Covid, avec des incertitudes amplifiées sur les recettes fiscales, la baisse des produits des services et les dépenses spécifiques à mettre en oeuvre. Une décision modificative dédiée a ainsi été adoptée en juillet 2020, et le suivi financier des dépenses Covid a été mis en place via la création d'une opération et d'un analytique spécifique, permettant d'en assurer la traçabilité et par la suite de mettre en place le dispositif d'étalement des charges permis par les textes.

- + **Report du vote de budget** : le vote du budget primitif 2021 initialement prévu en décembre 2020 a finalement été reporté au printemps, conduisant à revoir les procédures de fin d'exercice et d'engagement des dépenses 2021 dans des délais très contraints, avec des ressources humaines et financières en tension. Les cadrages budgétaires et les arbitrages ont du être accentués pour maintenir une situation financière acceptable.
- + **Réforme de la taxe d'habitation** : l'année a été en particulier consacrée à la sensibilisation des communes membres sur les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation ainsi qu'à la formation des agents communaux au logiciel de suivi et de gestion de la fiscalité directe locale OFEA. 3 réunions ont été réalisées avec les communes membres sur ces thématiques.
- + **Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable** (volet recettes) avec le déploiement du dispositif PES ASAP (Avis de Somme A Payer dématérialisé) et des nouveaux moyens de paiement PayFip (paiement en ligne par carte bancaire ou mandat de prélèvement unique).

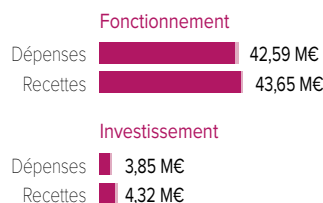
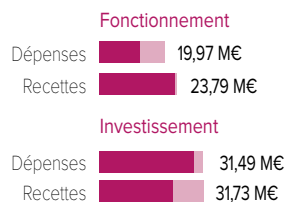
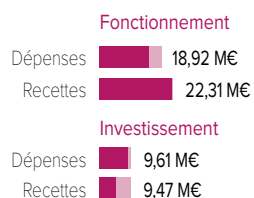
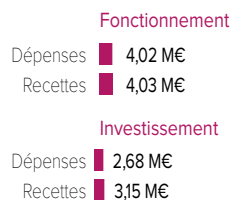
INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Ressources, fiscalité, prospective**
 - Nombre de scénarios de prospective 101
 - Nombre de projets d'envergure recensés et suivis dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements 97
 - Nombre de demandes de vérification soumises aux services fiscaux dans le cadre des travaux d'optimisation des bases fiscales 17
 - Nombre de contrats d'emprunt gérés 232
- + **Budget et exécution budgétaire**
 - Nombre de budgets gérés 18
dont 8 budgets de ZAE
 - Nombre de décisions modificatives préparées 19
 - Nombre de virements de crédits saisis 1 477
 - Nombre de factures traitées 26 824
 - Nombre de mandats émis 32 738
 - Nombre de titre émis 7 481
 - Nombre de régies suivies 91
dont 20 sous régies et 1 régie temporaire

PERSPECTIVES 2021

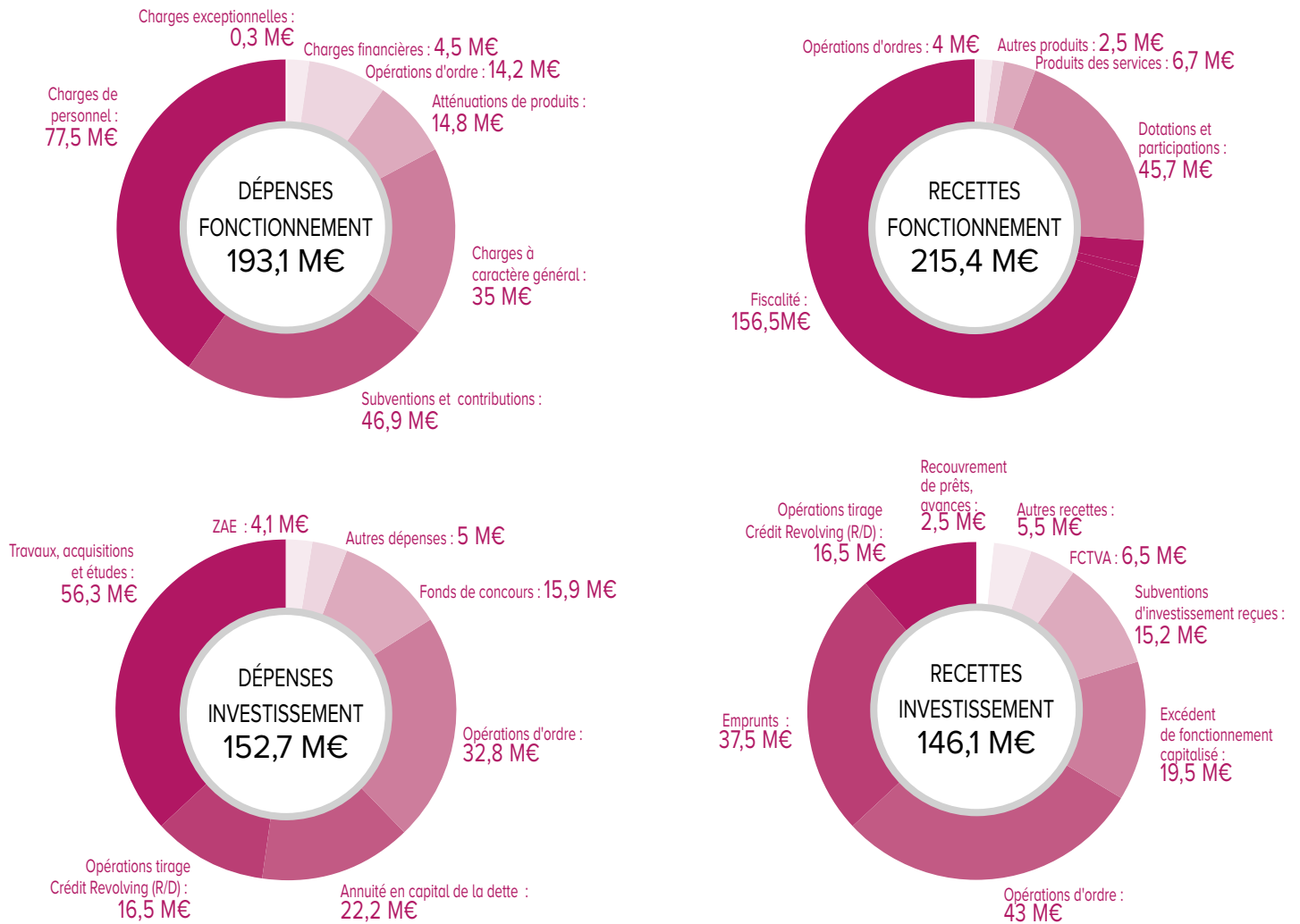
- + **Programmation pluriannuelle des investissements** et l'ingénierie financière destinée à assurer son financement (prospectives des principaux budgets, étude des leviers disponibles, simulations fiscales, stratégie d'endettement). Ce chantier structurant devrait permettre au Conseil métropolitain d'adopter la PPI sur le second semestre 2021.
- + **Refonte du pacte fiscal et financier** : elle pourra s'appuyer sur l'actualisation du diagnostic financier et fiscal ainsi que sur la constitution, le cas échéant, de groupes de travail associant les agents du service et ceux des communes membres, dans le prolongement des réunions à venir dans le cadre de l'observatoire fiscal.
- + **Réflexion sur l'optimisation du suivi financier des subventions versées et à recevoir**, avec des outils à partager avec les Directions.
- + **Adoption et diffusion du règlement budgétaire et financier** pour une meilleure appréhension par les Directions.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

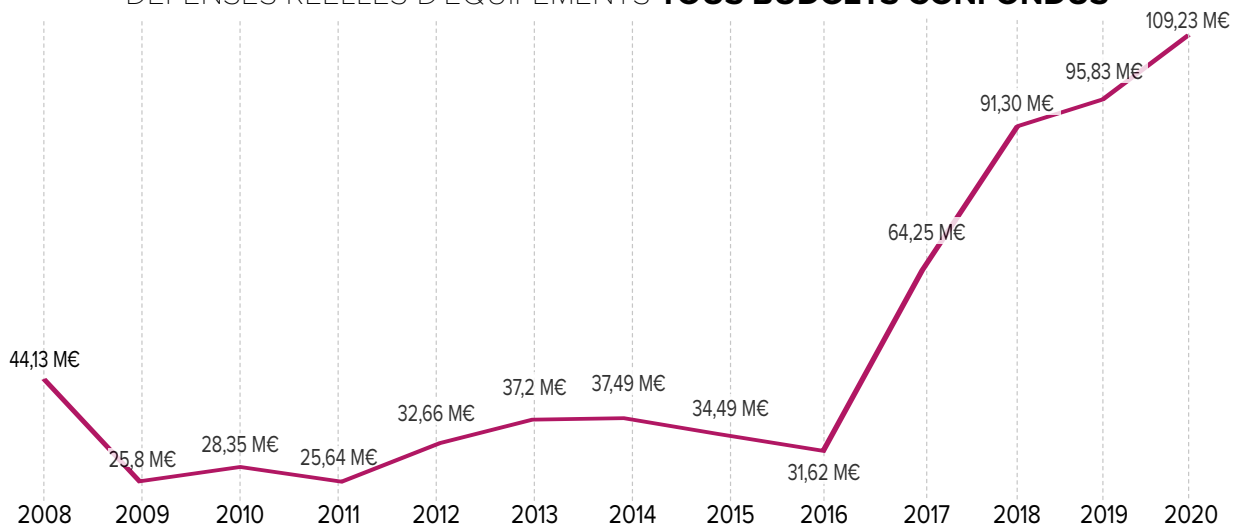
BUDGET
PRINCIPALBUDGET
DÉCHETS MÉNAGERSBUDGET
RÉGIE ASSAINISSEMENTBUDGET
RÉGIE EAUBUDGET
PARCS DE STATIONNEMENT

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET PRINCIPAL



DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENTS TOUS BUDGETS CONFONDUS



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 98 34 00 / www.clermontmetropole.eu